

Saint'Jo Info

Commune de
Saint-Joseph

Édition n° 83 • Juillet 2021



Vie municipale
Lila SEGURA responsable
des affaires générales



Cadre de vie
Zoom sur
le marché du lundi



Vie économique
Une tranchée avant la pose
des tuyaux d'irrigation

Vous avez un projet immobilier ? Contactez-nous



OSTIA
IMMOBILIER

Espace Sardon
45 Chemin de Pompey
42800 GENILAC
A 47 sortie n°12

Avis de valeur offert
dans le cadre d'une vente

ostiainmobiliier.fr - 04 77 52 88 80

H₂O

RICHARD Bertrand
06 18 30 56 06

Entretiens et
aménagement
paysagers

CREDIT
D'IMPOTS
50%

4 hameau de la Bourdinière - 42800 St Martin La Plaine
mail : h2opaysages@gmail.com

Cap D DESIGN D'ESPACE



Denis Capitan • 06 82 65 94 60 • www.cap-d.fr

RG Net

ENTREPRISE
DE PROPRETÉ

A. GRÉCO

SAINT-JOSEPH
Port. : 06 61 71 34 86
Email : greco.rgnet@orange.fr

afx plomberie
zinguerie
chauffage

" Petite entreprise familiale, réactive et polyvalente "

PASSAGE CAMÉRA - RECHERCHE DE FUITE SUR PEHD
SOUDURE PEHD - CAROTTAGE - SANITAIRE
CHAUFFAGE AU GAZ - GRANULÉS - PAC

3 lot Grange Blanche - 42800 Saint Joseph
06 73 53 71 70 - afxplomberie.berthon@gmail.com

CONFIANCE OBSÈQUES
À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

7 JOURS SUR 7 - 24 HEURES SUR 24

Votre boutique
8 rue Waldeck Rousseau
42 800 RIVE DE GIER
04 77 75 46 46

Chambre funéraire
La Madeleine
69 440 ST MAURICE SUR DARGOIRE
04 77 55 12 44

www.confianceobseques.fr

Élodie Juban
Avocate au Barreau de Saint-Étienne
www.elodie-juban-avocat.fr

Cabinet Saint-Étienne
7, Rue Galle
42000 Saint-Étienne

Cabinet Saint-Martin-La-Plaine
1, Place Grenette
42800 Saint-Martin-La-Plaine

Téléphone : 04 82 82 62 50
E-mail : me.juban@gmail.com

Sommaire

Page 4 Vie municipale

- P. 4 - Le mot du Maire
- P. 5 - Délibérations du conseil municipal
- P. 8 - Budget 2021
- P. 8 - Tout savoir sur la taxe d'aménagement
- P. 9 - Notre cimetière : une gestion plus moderne
- P. 9 - Un comité fleurissement : pour quoi faire ?
- P. 9 - Une nouvelle secrétaire de mairie

Page 10 Évènements

- P. 10 - Commémoration du 19 mars 1962

Page 11 Vivre ensemble

- P. 11 - L'actu du CCAS
- P. 11 - Bilan du Téléthon 2020
- P. 11 - Nuisances canines

Page 13 Place aux enfants

- P. 13 - Echange entre une députée et des écoliers
- P. 13 - A la découverte des institutions communales
- P. 14 - Les services enfance sont en ligne
- P. 14 - Des nouvelles du périscolaire

Page 16 Cadre de vie

- P. 16 - Le portage de repas à domicile
- P. 16 - Implantation de la fibre optique
- P. 17 - Les travaux effectués sur la commune
- P. 18 - Un parking tout neuf
- P. 18 - Le marché du lundi après-midi

Page 20 Vie associative

- P. 20 - Cercle culturel
- P. 20 - Boule lyonnaise
- P. 21 - La Mine d'Or de Bissieux
- P. 21 - Sou des écoles
- P. 22 - Les 87 Revanchards
- P. 22 - Naissance du Comité d'Animation
- P. 23 - La chapelle de Chagneux
- P. 23 - St Jo Rando
- P. 24 - Don de Sang
- P. 25 - Football Club Saint-Joseph - Saint-Martin
- P. 25 - Cousette et Causette de Saint Jo

Page 26 Intercommunalité

- P. 26 - Le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier
- P. 27 - La commission sociale du SIPG
- P. 28 - Médiathèque
- P. 29 - Services Techniques : SIVOM Le Rieu

Page 30 Vie économique

- P. 30 - Un beau projet d'irrigation agricole
- P. 32 - Aurélien VIRICEL : Vigneron
- P. 32 - Prestige 10 Vins
- P. 33 - Marlène Maquillage Permanent
- P. 33 - Rectiligne
- P. 34 - Conserverie Le Cellier
- P. 34 - Sébastien LEROUGE : traiteur local

Page 35 Pratique

Page 36 Agenda

Page 36 État civil

Page 37 Une page d'histoire

- P. 37 - L'instruction au XVIII^e siècle (suite)

Saint'Jo Info Commune de Saint-Joseph

Saint Jo Info • Edition # 83 • Juillet 2021

Directeur de la publication : Fabrice DUCRET
Dépôt légal : n° 428 191 188
Mise en page & Impression : BAYACOM
4 rue de la Transmilière - 42800 Saint-Martin-la-Plaine
www.bayacom.com • 06 12 49 09 14
pierremarie@bayacom.com
Crédits photos : Commune de Saint Joseph
Photo de couverture : © Pamela BONNAND
Les élèves de l'école publique avec le maire

Le mot du maire

Je suis très heureux de vous retrouver pour ce tout nouveau numéro du Saint' Jo Info.

Il y a maintenant plus d'un an que se déroulait l'élection municipale et que cette grande aventure commençait.

C'était également le début d'une crise sanitaire sans précédent qui allait mettre bien à mal toutes les relations et tous les échanges si chers à chacun d'entre nous.

Je voulais d'abord vous remercier d'avoir accepté, avec toutes les contraintes que cela engendre, les consignes diverses et souvent pénibles car limitantes dans nos libertés fondamentales : port du masque, distanciation sociale, regroupements limités à six personnes, arrêt de l'ensemble des activités associatives et sportives. Cette année encore, le tournoi de foot international tant aimé n'aura pu se dérouler. Je n'oublie pas l'ensemble des événements qui aurait dû faire la joie de toutes et tous sur notre commune. J'aime à penser que toutes ces épreuves n'auront pas servi à rien et que demain nous serons plus forts et surtout plus que jamais soudés dans la construction de notre vie communale, sportive, associative, tournée vers l'ensemble de toutes les générations confondues.

Je souhaite construire l'avenir et le préparer du mieux que nous pourrons, entouré d'une équipe municipale toujours plus motivée et déterminée à faire renaître nos activités basées sur le partage et la joie de vivre tout simplement.

L'ouverture voulue lors de notre campagne se matérialise un peu plus chaque jour. Une mairie ouverte tout au long de la journée, physiquement mais aussi téléphoniquement. La mise en place d'un accueil un samedi matin par mois couplé à une permanence d'élus afin de pouvoir échanger régulièrement et de privilégier nos rencontres. Cette permanence prendra également vie dans notre mairie annexe dans cette volonté intacte de créer du lien entre conseillers municipaux et population, sur l'ensemble de notre commune.

Je souhaite partager avec vous ma joie et ma satisfaction dans la réalisation de l'agrandissement de notre restaurant scolaire, conséquence directe de la crise sanitaire. Grâce à ces travaux, le gain en confort est considérable.



Votre maire, **Fabrice DUCRET**

Nous avons gagné un véritable espace pour les petits comme pour les plus grands.

Ce réaménagement est plus fonctionnel et le bruit s'en trouve réduit.

Je souhaitais adresser mes chaleureux remerciements à tous les acteurs liés de près ou de loin à ce projet et plus particulièrement à l'association « Le Cercle » et aux représentants de la paroisse sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Notre action se tourne également vers le projet audacieux de rénovation de notre « Faravelle », car depuis 1999 elle n'a pas subi de transformation. Nous voulons nous tourner vers l'avenir afin de permettre un redémarrage fort pour balayer les difficultés causées par cette crise. C'est pour cela que nous avons estimé qu'il serait bon pour tous de réhabiliter ce bâtiment car il est un lieu central regroupant les activités scolaires, périscolaires, associatives et sportives. Ce projet est basé sur une rénovation énergétique (éclairage LED, nouveau terrain multiusage) et une évolution de l'accessibilité en redimensionnant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

J'ai pour souhait une réflexion profonde sur l'engagement de notre jeunesse dans les projets de la commune. C'est un souhait fort qui s'inscrit dans la continuité des rencontres citoyennes. Nous avons engagé une réflexion sur la mise en place prochaine d'un conseil municipal « Jeunes ».

Concernant la problématique de la circulation, j'ai demandé, courant avril, la mise en place d'un

comptage du passage de véhicules sur la rue des Martyrs de la Résistance et la route du 3 juillet 1867 dans le but d'avoir une véritable base de travail et ainsi pouvoir cibler au mieux notre action communale dans ce domaine.

Enfin, je souhaite remercier sincèrement l'ensemble des personnels impliqués qui plus que jamais a répondu présent pour faire face aux différentes organisations et sollicitations et faire en sorte que le service public ne soit jamais interrompu. J'ai évidemment conscience de cette volonté et de cet investissement professionnel collectif. Nous devons tous en avoir conscience également.

Plus que jamais nous sommes à la tâche, désireux de servir et d'honorer la confiance que vous avez placée en nous.

Délibérations du Conseil Municipal

DELIB 01 : Convention Accueil de Loisirs 2021 avec le Relais 42

Cette convention est renouvelée chaque année pour permettre le recrutement de Contrats Engagement Educatif avantageux pour la commune recrutés en fonction des besoins. Les directrices du périscolaire sont chargées de leur recrutement.

DELIB 02 : Installation de prises électriques

Des prises électriques extérieures pour les illuminations ont été installées à Montbressieux, aux entrées du bourg et route du 3 juillet 1867.

DELIB 03 : Installation d'un système de télégestion salle du Cercle par le SIEL

Projet d'installation d'un système de télégestion afin d'optimiser la gestion du chauffage et de la climatisation de la salle du Cercle.

Dans le cadre de la compétence optionnelle « SAGE », à laquelle la commune de Saint-Joseph adhère depuis 2015, le SIEL propose une option « Télégestion » comprenant l'installation d'un système de télégestion et la maintenance.

DELIB 04 : Travaux à la FARAVELLE : demande de subvention au Département de la Loire

Projet de réhabilitation du bâtiment de la Faravelle d'un montant de 965 001 € HT. Ces travaux peuvent être subventionnés par le Conseil Départemental de la Loire au titre de l'enveloppe territorialisée pour un montant de 289 500 €.

DELIB 05 : Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux à la FARAVELLE

Le maire est autorisé à engager la procédure de passation du marché public et à recourir à la procédure adaptée dans le cadre de la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation du bâtiment de la Faravelle.

DELIB 06 : Adhésion aux services « hygiène et sécurité » au travail du CDG 42

Les collectivités adhérentes aux prestations « hygiène et sécurité » du CDG 42 de la Loire bénéficient d'un service « information et conseil en prévention » donnant accès à l'ensemble des informations et de la documentation spécialisée diffusées sur le site Internet du CDG 42 et à des réponses individualisées à des questions réglementaires ou techniques particulières émises par la collectivité.

En complément de cette prestation, l'adhésion permet de bénéficier, à la demande et sous la responsabilité de la collectivité, de missions « d'inspection hygiène et sécurité » obligatoires dont la périodicité est fixée au vu de l'effectif de la collectivité, de missions « d'assistance individualisée en prévention » et de missions « d'assistance mutualisée en prévention », planifiées à leur demande.

DELIB 07 : Approbation adhésion Genilac au SIARG

Par délibération du SIARG en date du 09 décembre 2020, adhésion de la commune de Genilac au Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier (SIARG). Le SIARG demande à chaque commune membre de bien vouloir délibérer pour approuver cette nouvelle adhésion.

DELIB 08 : Délibération modificative commission Enfance Jeunesse

Election d'un nouveau membre titulaire de la commission Enfance Jeunesse et Handicap : Madame Christelle LAMY-QUIQUE.

DELIB 09 : Partenariat de stérilisation des chats avec la SPA

En ce qui concerne la prolifération des chats errants, la SPA propose un partenariat en vue de la stérilisation et l'identification des chats errants dans les lieux publics. Ce sont les moyens les plus efficaces pour réduire, sans leur nuire, la prolifération des chats et atténuer les éventuelles nuisances liées à la présence de trop nombreux félins.

La capture des chats est effectuée à la diligence et aux frais de la commune. La stérilisation est en partie prise en charge par la SPA.

DELIB 10 : Convention de fourrière avec la SPA

La convention de fourrière 2020 comprend la capture et la prise en charge par la SPA de Lyon et du Sud-Est des animaux morts ou errants et capturés sur la voie publique, ainsi que leur transport en fourrière.

Chiens : une prise en charge est assurée pour les chiens trouvés errants et capturés. Leur capture est assurée sur signalement précis du lieu de divagation.

Chats : une prise en charge est assurée pour les chats trouvés errants et capturés. Si un chat est en état de divagation, le prêt d'une trappe se fait sur demande écrite. Une fois l'animal capturé, la prise en charge par la SPA est assurée.

En contrepartie des services rendus, la SPA de Lyon et du Sud-Est recevra une indemnité fixée à 0,80 € par an et par habitant.

DELIB 11 : Convention avec le Conservatoire de musique de Rive-de-Gier

La ville de Rive-de-Gier, par l'intermédiaire de son conservatoire de musique, propose d'assurer un enseignement musical spécialisé aux élèves, enfants et adultes, résidant dans la commune de Saint-Joseph.

DELIB 12 : BAYACOM : convention pour l'édition du bulletin municipal semestriel

Pour l'édition du bulletin municipal semestriel de Saint-Joseph, mise en place d'une convention avec BAYACOM, entreprise située à Saint-Martin-la-Plaine.

Délibérations du Conseil Municipal

DELIB 13 : SIEL-TE Loire : Intégration d'une part d'énergie verte

Intégration d'une part d'énergie verte dans le cadre des futurs marchés d'achats groupés d'électricité et gaz pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2024, coordonnés par le SIEL-TE Loire.

DELIB 14 : Approbation du règlement appel à projets du SIEL

Le SIEL a renouvelé l'appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics en 2021. Alors que les diminutions de dotations rendent ces investissements difficiles, les élus du SIEL ont mis en place un dispositif incitatif d'Appel à Projets pour la Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics.

Le SIEL s'est positionné depuis plusieurs années en appui des collectivités pour le dépôt et la vente de certificats d'économie d'énergie (CEE).

Ces fonds permettront aujourd'hui de soutenir de nouveaux travaux de rénovation énergétique.

Cet appel à projets a pour ambition d'aider les communes et EPCI à réaliser des investissements sur leur patrimoine (mairie, école, salle des fêtes, etc.) afin de maîtriser leurs frais de fonctionnement liés aux consommations d'énergie, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, tout en favorisant l'activité économique locale. Ces travaux ont pour objectif la réalisation d'économies d'énergie ou la mise en place d'énergies renouvelables.

Les travaux d'isolation et de rénovation du bâtiment de la Faravelle programmés à partir de 2021 répondent aux caractéristiques de cet appel à projets.

DELIB 15 : Réhabilitation de la Faravelle : projet de travaux et plan de financement

M. le maire expose au conseil municipal le projet de travaux concernant la réhabilitation du bâtiment de la Faravelle relevant de la procédure adaptée. Il rappelle l'état de vétusté du bâtiment ainsi que son occupation régulière par les associations sportives, le périscolaire et l'école.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a approuvé l'opération de réhabilitation du bâtiment de la Faravelle et le plan de financement. Les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget 2021.

DELIB 16 : SIEL : remplacement des ampoules d'éclairage public au sodium

M. le maire rappelle que la commune a délibéré le 26 mai 2016 pour les travaux de changement des ballons fluorescents sur la période 2016 à 2018. Le SIEL a réalisé les travaux pour le compte de la commune.

Dans la continuité de cette démarche d'économie d'énergie, il peut être envisagé le remplacement des ampoules au sodium de l'éclairage public. Les travaux permettront une économie annuelle estimée à 10 000 €, en consommation d'énergie et en maintenance.

DELIB 17 : Plan de formation mutualisée de la Loire

Construction et proposition aux agents de la collectivité d'un plan de formation qui traduit, pour une période, les besoins de formation individuels et collectifs hiérarchisés en fonction des capacités financières des budgets successifs concernant les orientations politiques et ou stratégiques du développement de la collectivité.

DELIB 18 : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Conformément au deuxième alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables », c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade. La loi ne prévoit pas de ratio plancher ou plafond (entre 0 et 100 %). La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception des grades relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Le maire propose à l'assemblée de fixer à partir de l'année 2021 le taux de 100 % pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité.

DELIB 20 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services d'assainissement 2019

La compétence assainissement a été transférée à Saint-Étienne-Métropole le 1^{er} janvier 2011. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif.

Ce rapport doit être présenté au conseil métropolitain puis à l'assemblée délibérante de chaque commune dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

DELIB 21 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services d'eau 2019

La compétence eau potable a été transférée à Saint-Étienne-Métropole le 1^{er} janvier 2016 et le CGCT impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Conformément aux articles D.2224-1 et 3 du CGCT, ce rapport doit être présenté au conseil métropolitain puis à l'assemblée délibérante de chaque commune.

Ce rapport est public et doit être tenu à la disposition des usagers du service pour information.

Délibérations du Conseil Municipal

DELIB 22 : Correction Autorisation de crédit 2021 budget de la commune

La commune a délibéré le 14 décembre 2020 et autorisé l'ouverture de crédits 2021 conformément à l'article L.1612-1 du CGCT qui prévoit notamment que « jusqu'à l'adoption du budget (...), l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Le montant indiqué au chapitre 21 – Immobilisations incorporelles a été calculé sur le volume de crédits prévus au budget primitif, sans prendre en compte les virements de crédit de l'exercice, qui ont diminué l'ouverture de crédits de l'exercice. Il convient donc de rectifier ce montant.

DELIB 23 : Participation des élèves au Conservatoire de musique de Rive-de-Gier

La commune a conclu une convention avec la ville de Rive-de-Gier et son conservatoire de musique pour proposer un enseignement musical aux élèves, enfants et adultes, résidant dans la commune de Saint-Joseph.

Cette convention prévoit une cotisation de 195 € par élève, enfant et adulte, à la charge de la commune de Saint-Joseph. Elle permet aux élèves de Saint-Joseph de bénéficier d'un tarif conventionné avantageux, celui de Rive-de-Gier augmenté de 30 %, soit au maximum 291 € pour un enfant et 364 € pour un adulte suivant le quotient familial. Hors convention, chaque élève devrait payer 755 €.

M. le maire propose de demander à compter du 1^{er} mars 2021 le reversement des 195 € aux élèves adultes et de 97,50 € aux élèves enfants.

DELIB 24 : Plan de formation des élus. Mandat 2020 2026

La formation des élus municipaux est organisée par le CGCT par son article L.2123-12 modifié par l'article 107 de la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019, loi « engagement et proximité », qui précise que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Les organismes de formation doivent être agréés. Conformément à l'article L.2123-13 du CGCT, chaque élu ne peut bénéficier que de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'il détient. Ce congé de formation est renouvelable en cas de réélection. M. le maire propose que chaque élu puisse bénéficier des droits à la formation selon ses souhaits pour la durée du mandat.

DELIB 19 : Pacte de gouvernance intercommunal

Par délibération en date du 5 octobre 2020, le conseil métropolitain a décidé de mettre en place un pacte de gouvernance, ainsi que le propose l'article L. 5211-11-2 du CGCT issu de la loi du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la ville et à la proximité de l'action publique. Le conseil municipal de la commune de Saint-Joseph se prononce en faveur du pacte de gouvernance.

DELIB 25 : Gestion des collections de la bibliothèque municipale

Les documents de la bibliothèque municipale de Saint-Joseph, acquis avec le budget municipal sont propriétés de la commune. Pour qu'elles restent attractives au public et répondent aux besoins de la population, conformément à l'article L.22-20 du code des communes, M. le maire propose de définir une politique de gestion des collections de la bibliothèque municipale et de définir les critères d'élimination suivants :

- L'état physique du document, la présentation, l'esthétique ;
- La date d'édition (dépôt légal il y a plus de X années) ;
- Le nombre d'années écoulées sans prêt ;
- Le niveau intellectuel, la valeur littéraire ou documentaire ;
- La qualité des informations (contenu périmé, obsolète) ;
- Le nombre d'exemplaires ;
- L'existence ou non de documents de substitution.

Le ou la responsable de la bibliothèque est chargé de procéder à la mise en œuvre par :

- La suppression de la base bibliographique informatisée ;
- L'estampillage de chaque document de la mention : « n'appartient plus à la bibliothèque ».

Selon leur état, les documents éliminés du fonds pourront être :

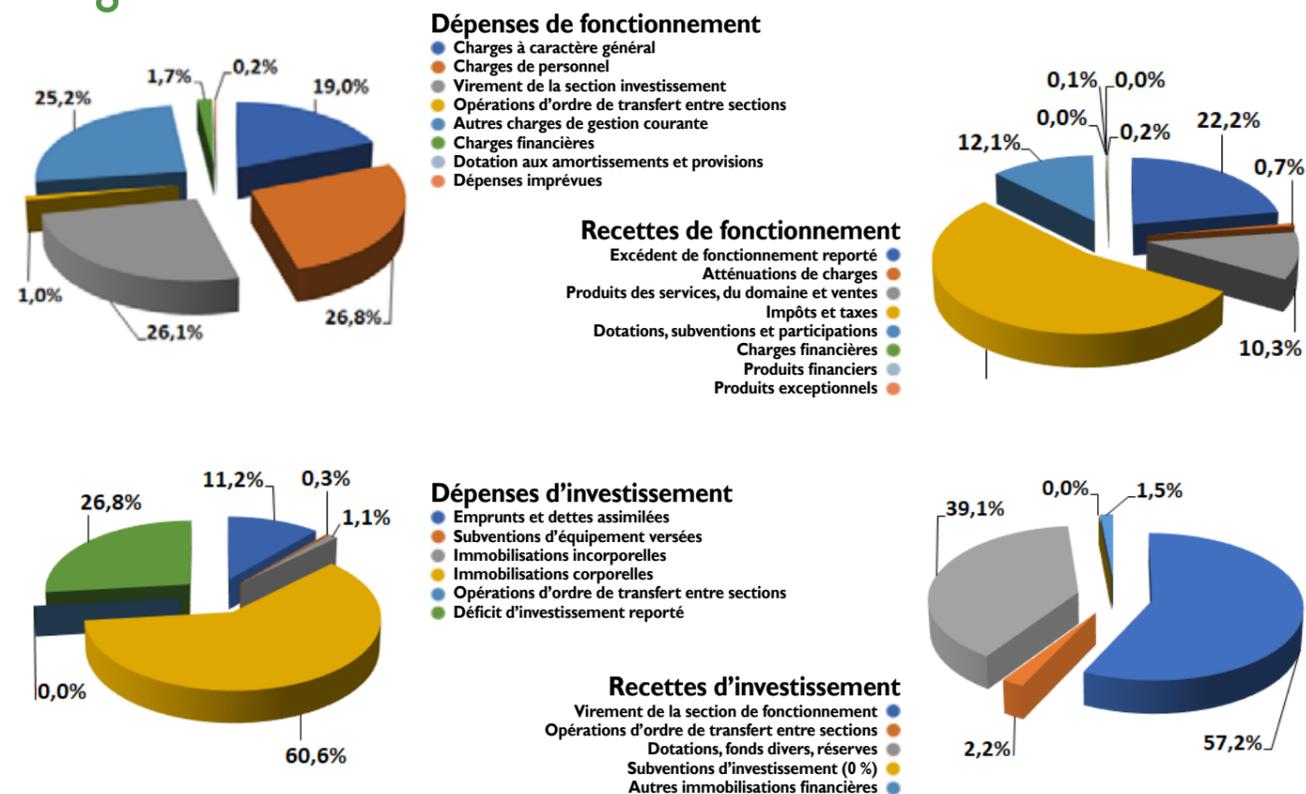
- Recyclés ;
- Donnés à un autre organisme ou une association ;
- Vendus.

Dans le cas d'une vente, le conseil municipal décide que les sommes récoltées seront reversées à la bibliothèque.

Suite à chaque opération, un état sera transmis à la mairie par le ou la responsable de la bibliothèque précisant le nombre de documents éliminés et leur destination. Ces données seront incluses dans le rapport d'activité annuel de la bibliothèque.

Cette opération devant être effectuée régulièrement au cours de l'année, cette délibération a une validité permanente.

Budget 2021



Tout savoir sur la taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement qu'est ce que c'est ?

C'est un impôt local perçu par la commune ainsi que par le département sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments que vous pouvez faire sur votre terrain dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable).

Quelles sont les surfaces concernées ?

Toutes les constructions closes et couvertes d'une surface plancher supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 m, y compris les combles, les caves et abris de jardin (même démontables). Les piscines supérieures à 10 m² et les panneaux solaires, sont également soumis à la taxe d'aménagement. Les bâtiments non couverts (comme les terrasses) ou ouverts sur l'extérieur (comme les pergolas) ne sont pas concernés par celle-ci.

Taux et mode de calcul

Valeur de références pour 2021 :

- Toutes constructions : 767 €/m²
- Piscine : 200 €/m²
- Panneau solaire : 10 €/m²

Taux applicable pour la commune de Saint Joseph :

- Taux communal : 5 %
- Taux départemental : 2,5 %
- Redevance archéologique : 0,40 % (Applicable uniquement si les travaux nécessitent du terrassement)

NB : Un abattement de 50 % sera effectué sur les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation.

Exemple de calcul pour une maison de 90 m² :

Part communale : 90 m² x 767 € x 5 % = 3451,50 €
soit 1725,75 € après abattement
Part départementale : 90 m² x 767 € x 2,5 % = 1725,75 €
soit 862,87 € après abattement
Redevance archéologique : 90 m² x 767 € x 0,4 % = 276,12 €
soit 138,06 € après abattement

Soit une taxe d'aménagement d'une valeur de 2726,68 €.

Pour une piscine ou des panneaux photovoltaïques, il suffit de changer la valeur de référence au calcul.

Julien FREYCON

Notre cimetière : une gestion plus moderne

Dans le but de mettre la gestion du cimetière en conformité avec la loi, l'équipe municipale a mis en place un comité de gestion composé de :

- Paméla BONNAND, adjointe
- Andrée GILLIER et Nicole MICHALET conseillères municipales
- Agnès GARREL, secrétaire de mairie.

Plusieurs plans des différents emplacements du cimetière, dont certains très anciens, étant incomplets et contradictoires, le comité s'est d'abord engagé dans l'identification, pour chaque emplacement, de sa concession et des personnes inhumées. Ce travail est toujours en cours et demandera encore beaucoup de temps car les informations ne sont pas spontanément disponibles et il faut parfois remonter jusqu'à la première moitié du XIX^{ème} siècle, pour les rechercher. Le comité a d'ailleurs fait appel à la mémoire de M. Jean CORON pour l'aider dans cette tâche. Dans un deuxième temps, un outil informatique adapté a été créé afin de rassembler et stocker les données et permettre une gestion rationnelle et actualisable de toutes les informations. Cette phase de saisie demande elle aussi beaucoup de temps et oblige le comité à se réunir tous les jeudis pour encore de nombreuses semaines.



Compte tenu de ces diverses difficultés, pour permettre de vérifier la justesse des informations et éventuellement de les compléter, le comité invite toutes les personnes titulaires d'une concession à se présenter en mairie, si possible le jeudi après-midi pour un contact direct. Ou en prenant rendez-vous au 04 77 75 07 53 ou par mail à secretariat@commune-st-joseph.fr

Andrée GILLIER

Un comité fleurissement : pour quoi faire ?

La nouvelle municipalité souhaite valoriser un peu plus la commune.

Avec l'aval du conseil municipal, un groupe d'habitants de la commune, tous désireux de rendre notre village plus accueillant, de favoriser et d'inciter le fleurissement, propose d'élaborer des projets en partenariat avec les ouvriers communaux et dans le respect du développement durable. Il s'agit d'un comité de réflexion qui peut orienter un point de détail sur une zone de la commune. Cela concerne aussi bien les fleurs, les massifs, les plantations que les arbres...

Ce comité «écolo» a déjà plusieurs projets :

- l'arborisation de la commune, **une naissance = un arbre planté**, ce qui apportera ombre, oxygène et réduira de quelques degrés la température extérieure
- l'aménagement de carrés potagers de plantes aromatiques dans le jardin d'enfants (derrière la mairie) en insistant sur le civisme de chacun pour respecter ce lieu qui sert notamment au périscolaire
- l'aménagement de nouveaux massifs à la mairie annexe.

Si vous souhaitez faire partie de ce petit groupe, merci de vous signaler en mairie.

Sandrine COMTET

Une nouvelle secrétaire de mairie

Suite au départ de Karine HAUTIN, Lila SEGURA, responsable des ressources humaines en mairie de Solaize (69), a décidé de se rapprocher de son domicile et de postuler à Saint-Joseph.

C'est à partir du 1^{er} février 2021, qu'elle prend le poste de responsable des affaires générales. Lila connaît déjà bien la commune car elle avait effectué un remplacement à la mairie en 2013. Avec ce changement considérable, c'est une nouvelle énergie qui s'installe au sein de l'équipe administrative.



Lila SEGURA, Agnès GARREL et Christophe REYNARD accueillent désormais le public en mairie du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le mercredi jusqu'à 17h00 et un samedi matin par mois avec la volonté de vous apporter toutes les informations nécessaires.

Nous souhaitons à Lila le meilleur dans sa prise de fonction ainsi qu'un bel avenir sur notre commune de Saint-Joseph.

Agnès GARREL & Fabrice DUCRET

Guerre d'Algérie : cessez-le-feu du 19 mars 1962

La cérémonie de commémoration s'est tenue samedi 27 mars 2021 à 11 h devant la stèle située sur le parking des randonneurs à Saint-Joseph.

Pour cause de crise sanitaire et suite aux recommandations strictes de Mme la Préfète de la Loire, peu de personnes étaient présentes.

La municipalité de Saint-Joseph était représentée par M. Fabrice DUCRET, maire, M. Julien FREYCON, adjoint, Mme Sandrine COMTET, conseillère déléguée et M. Alain GONZALEZ, conseiller délégué.

Le comité local FNACA Saint-Martin – Saint-Joseph avait délégué : M. Robert LAROCHE, vice-président secteur Saint-Joseph, M. Pierre GALLEY, porte-drapeau, M. André GALLEY, porte-drapeau et M. Robert TISSOT, secrétaire.



Le traditionnel dépôt de gerbe par les élus de Saint-Joseph a été entouré fièrement par les porte-drapeaux de la Fédération. C'est au son de l'hymne national que cette cérémonie s'est achevée. J'adresse mes remerciements sincères à tous, ainsi qu'à Jean CORON pour la prise de photographie ci-dessus.

Fabrice DUCRET, maire

Le maire a lu le message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des armées.

M. Robert LAROCHE a lu le message FNACA destiné à rappeler le sacrifice des jeunes morts pour la France en Algérie et la détermination de **ne jamais oublier** l'engagement des jeunes appelés qui ont souffert pendant et après cette guerre.

Une minute de silence a été respectée et les présents ont eu une pensée pour tous les absents, plus particulièrement pour les anciens combattants.

Nous espérons que l'an prochain nous pourrions retrouver une cérémonie avec un public plus nombreux.

Emile BLANC



L'actu du CCAS

Un petit journal trimestriel à destination des aînés de la commune de plus de 70 ans a été mis en place.

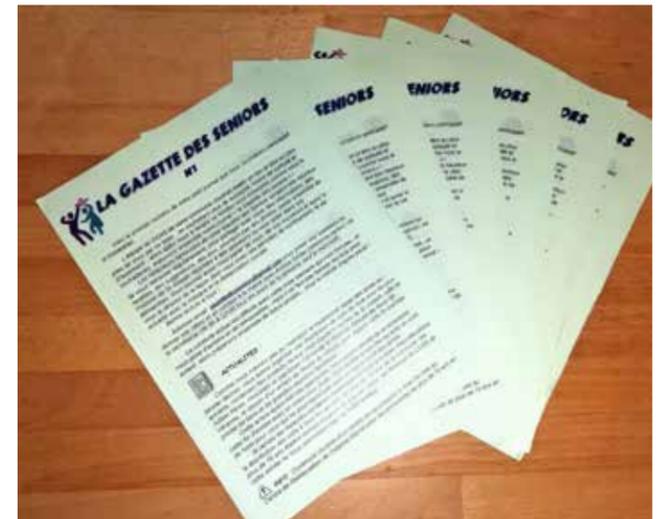
Cette GAZETTE DES SENIORS propose des jeux, des recettes, des idées de sorties, des informations ainsi que des activités concernant les plus de 70 ans, même si en cette période difficile, elles sont malheureusement un peu restreintes !

Nous espérons à l'avenir pouvoir publier dans cette gazette un programme d'activités et de sorties et établir un lien plus personnel avec les seniors, pour rompre l'isolement des plus anciens.

Le projet est de le rendre participatif, via l'adresse mail gazettedeseniors@gmail.com accessible pour poser des questions, demander une aide notamment pour les rdv de vaccination et avoir un contact plus personnel.

La première distribution a eu lieu fin mars et l'équipe du CCAS se mobilise pour proposer un nouvel opus dès l'été.

Sandrine COMTET



En juin, toujours selon l'évolution des conditions sanitaires, une initiation à la danse « country » avec Blandine, est prévue sans doute sur la place du village. Sur inscription en groupe restreint et avec distanciation. (Photos dans le prochain numéro du Saint' Jo Info).

Bilan du Téléthon 2020

Cette année particulière, grâce à vous tous, organisateurs et donateurs, le TÉLÉTHON a réuni 77 298 024 € dans la vallée du Gier. Sur la commune, en plus des dons au 3637, vous aviez la possibilité d'acheter des boules de Noël et de recycler vos anciennes piles. Félicitations ! Vous avez prouvé que cette grande aventure humaine reste une valeur sûre.

Nuisances canines : respectons notre cadre de vie

Petit rappel de savoir-vivre concernant les déjections canines

Une crotte de chien au milieu de la rue ou sur le trottoir, ce n'est ni hygiénique, ni valorisant pour la commune et, pour peu qu'on s'en aperçoive après avoir malencontreusement mis le pied dedans, voilà de quoi être de mauvaise humeur. Propriétaires de chien, vous êtes tenus de ramasser les déjections de votre animal. Pensez à vous munir d'un sac en plastique ou en papier avant de sortir votre chien, afin de ramasser ses crottes s'il en fait sur le trajet et merci de les jeter dans une poubelle.

Ce ramassage est obligatoire sur l'espace communal. Vous pourriez être sanctionné d'une contravention de 38 € pour des déjections canines laissées à l'abandon sur toute ou partie du domaine public communal.

Petit rappel de savoir-vivre concernant les aboiements excessifs

Dans la même lignée, nous rappelons que les aboiements abusifs d'un chien peuvent constituer des nuisances sonores importantes, de jour comme de nuit. Certains chiens peuvent aboyer régulièrement, voire en permanence lorsque le propriétaire n'est pas là ou bien aboyer extrêmement fort. Tout propriétaire est chargé d'éduquer son animal pour ne pas gêner les autres. Les bruits et troubles de voisinage sont de la compétence de M. le maire. La municipalité peut verbaliser pour atténuer ou faire cesser ces désagréments. Si vous rencontrez des difficultés pour bien éduquer votre chien, il existe des éducateurs canins et des associations comme Agility qui devrait s'installer prochainement sur la commune.

Sandrine COMTET





CELLIER
Paysages

David BISSARDON
06 70 39 85 62
1074 route de la Cula - 42800 GENILAC
david.bissardon@cellier-paysagiste.fr
www.cellier-paysagiste.fr



AU SERVICE
DU JARDIN

ON RECRUTE APPELEZ NOUS

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN D'ESPACES EXTÉRIEURS

S' SERVICES à LA PERSONNE 50%



OMC
ATELIER
RÉPARATION MOTOS
TOUTES MARQUES

04 77 73 36 34
contact@omegamotorscompany.fr
23 rue des Martyrs de la Résistance - 42800 Saint Joseph
www.omegamotorscompany.fr

GARDE'N RUCHES
Production et vente de miels locaux et naturels



VISITES DES RUCHERS
SUR RENDEZ-VOUS
CAPTURE D'ESSAIMS
GRATUITE !

André GARDE - 16 chemin des Peschures - 42800 Saint Joseph
06 20 16 19 39 - andre.garde@laposte.net

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
POULET ROTI : SAMEDI MIDI



BOUCHERIE PANEL
Charcuterie ~ Traiteur
Mathieu & Eric
8 Place de l'Eglise - 42800 Saint Martin la Plaine
04 77 39 10 62

Marmite & Pétrin
BOULANGERIE &
TABLE GOURMANDE

PRENEZ LA PAUSE !
www.marmite-et-petrin.fr

Du lundi au vendredi
de 5h30 à 19h30
et le samedi
de 6h30 à 13h

1000 CLIENTS «d'ici» ACCUEILLIS CHAQUE JOUR
17 EMPLOYÉS «du coin» POUR VOUS SERVIR
1 PAIN BIO «de Farnay» PÉTRI TOUTE L'ANNÉE
6 ANNÉES BIENTÔT «d'artisans passionnés»
ET PLEIN D'AUTRES CHIFFRES ENCORE...
mais c'est surtout une proximité
entre vous et nous

09 82 45 47 12
MERCI !

au Bon Plant
VENTE DE PLANTS DE LEGUMES, FLEURS, ARBUSTES, FRUITIERS...

1 route du 3 juillet 1867
42800 SAINT JOSEPH
06 47 06 13 54

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi
8h30-12h / 14h-19h

M MARJOLET
MOBILIER
MÉTALLERIE

Création de mobilier sur mesure,
garde-corps et verrière

06 58 11 11 31  Marjolet Mobilier

FERME DES ALOUETTES
PASCAL Frères
Producteurs de pommes de terre

filet de
10 kg

**VENTE DIRECTE
et INDIRECTE**



1 route du Bois des Alouettes
Montbressieux
42800 SAINT JOSEPH
gaec.alouettes42@orange.fr

OUVERT les MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS de 17h15 à 19h

CELLIER
MENUISERIE
Genilac 42800

www.celliermenuiserie.com

cellier.menuiserie@orange.fr

N.CELLIER : 07 85 86 16 56

- Terrasse bois
- Garde-corps, clôture, brise-vue
- Menuiserie bois, PVC, alu
- Aménagement intérieur
- Etudes visuelles, modélisation 3D

Place aux enfants

Echange entre une députée et des écoliers

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli madame la députée de la 3^{ème} circonscription de la Loire au sein de notre école du bourg au centre de la commune.



Dans le cadre du projet PARLEMENT DES ENFANTS 2021, Mme Valeria FAURE-MUNTIAN s'est entretenue durant plusieurs heures avec la classe de CMI/CM2 de Barbara COMTE. Cette visite, riche en échanges avec les enfants, a donné lieu à une présentation détaillée et concrète de la fonction de député. Leur rôle, leurs responsabilités, la création des textes de loi, nos institutions basées à Paris, le fonctionnement de l'Assemblée nationale sont autant de points qui ont été balayés par de nombreuses questions de la part du jeune public mobilisé pour l'événement.

Le projet de loi sur une alimentation équilibrée, saine et durable a retenu toute l'attention de notre députée et a conduit cette dernière sur notre commune pour apporter toutes les précisions et informations réglementaires à la bonne rédaction du document qui sera proposé à notre Assemblée nationale.

Ce moment partagé a été constructif et instructif pour tous les acteurs présents et restera très certainement marqué dans les esprits de chacun.

Fabrice DUCRET, maire



A la découverte des institutions communales

A la demande de Barbara COMTE, institutrice de notre école et dans la continuité de la visite de Madame la députée, nous avons eu l'immense joie de recevoir en mairie la classe de CMI/CM2.



Cette visite s'est déroulée avec l'aide de madame Pamela BONNAND, adjointe en charge de la Vie Associative, du périscolaire et du centre de loisirs et de l'école. La classe a été accueillie dans le hall du bâtiment communal dès 9h. Le groupe a été successivement pris en charge par l'équipe administrative avec une visite du secrétariat et des explications précises sur le rôle de chacun.

Dans le respect des gestes barrières et de la distanciation, cette visite s'est poursuivie par la découverte du bureau du maire. Les élèves ont apprécié la séance photo qui s'est déroulée avec le maire arborant l'écharpe bleu-blanc-rouge, symbole de la République. Cette étape a donné lieu à de nombreuses questions de la part du jeune public.

Le groupe s'est rendu vers la salle du conseil municipal, poumon des décisions. Les échanges entre les élus et les écoliers furent riches et soutenus. Les fonctions du maire et des conseillers municipaux ont fait l'objet d'une longue conversation rythmée et très enrichissante.

A l'occasion de la mise en place de la galerie des Présidents de la 5^{ème} République dans le hall d'entrée de la mairie, les portraits exposés ont continué d'alimenter les débats. A l'issue de ce moment privilégié, nous avons tous pris un temps en extérieur pour immortaliser cet instant dans nos mémoires. (photo de couverture)

L'ensemble des acteurs municipaux présents pour cette matinée se joint à moi pour saluer l'initiative de Barbara COMTE et la réelle motivation des enfants au travers des multiples questions qui leur ont fait découvrir et mieux connaître nos institutions.

Fabrice DUCRET, maire

Place aux enfants

Les services enfance sont en ligne

monespacefamille.fr
Services citoyens pour l'enfance

Réalisez vos démarches en quelques clics sur monespacefamille.fr. Inscrivez-vous au préalable auprès du service de la mairie pour recevoir votre code d'adhésion : periscolaire@commune-saint-joseph.fr. Ce service est un outil de communication dédié aux familles. À tout moment, vous pouvez accéder au planning et gérer vos inscriptions et annulations au **restaurant scolaire**, au **périscolaire**, à l'**accueil de loisirs des vacances scolaires**. Ce site est aussi un lien privilégié avec les familles par la diffusion d'informations pratiques et des événements relatifs à la vie des services.

Paméla BONNAND

Des nouvelles du périscolaire

LES 3-6 ANS

Cette année, l'équipe d'animation a pu mettre en place trois projets qui tenaient à cœur aux enfants :

- **Noël** : nous avons réalisé différents bricolages ainsi que la décoration du périscolaire. Une conteuse a mis en scène des histoires pour rentrer dans la magie de Noël.

- **Le carnaval** : annulé en 2020 à cause de la crise sanitaire. Nous avons organisé notre propre carnaval au sein de la structure sur le thème du Brésil. En lien avec l'école, nous avons réalisé des masques et des maracas pour faire la fête.

- **Pâques** : projet très attendu par les enfants. Nous avons réalisé une poule avec ses œufs en chocolat, un poussin et un panier. L'idée était de faire une chasse aux œufs dans le parc, mais malheureusement avec les nouvelles restrictions, ce fut annulé. Les enfants ont pu partir avec les bricolages confectionnés par leurs soins.

Anissa GHILAS, directrice



Des nouvelles du périscolaire

LES 7-11 ANS

Vivre Ensemble Tout Un Art (VETUA)

Ce projet vise à mettre en lien les animateurs et enfants de France avec des animateurs et enfants d'écoles en Afrique de l'ouest.

C'est ainsi que le périscolaire de Saint-Joseph va travailler en binôme avec la bibliothèque scolaire de **Djègan Daho** au **Bénin**.

Un premier lien s'est tissé entre les deux groupes. Chacun s'est présenté et a fait découvrir son environnement par le biais de vidéos et d'échanges écrits.

Il y a onze binômes franco-africains qui travailleront sur deux ou trois lettres différentes.

L'idée est de créer ensemble, malgré la distance, des pages communes d'un abécédaire par le biais d'albums jeunesse, en lien avec les trois enjeux de société propres à ce projet, à savoir :

- l'égalité entre les genres
- la migration
- l'environnement et le développement durable

Aller jusqu'au bout de ses rêves

Donner l'envie aux enfants de se dépasser, de vivre et de mettre tout en place pour réaliser ses rêves peut devenir réalité. C'est ainsi qu'est née l'idée de lire, aux 7-11 ans, tous les jours sur le temps de midi, un portrait de femmes et d'hommes extraordinaires qui voulaient changer le monde. Florence ARTHAUD, Louise MICHEL, Achmat HASSIEM, Agnès VARDA sont des exemples parmi tant d'autres de personnages d'exception.

Fin d'année scolaire festive malgré la crise

Bricolages et confection de décorations extérieures. Grand quizz et contes.

Denise RIVIERE, directrice



Dernière minute

Saint-Étienne Métropole s'engage pour votre pouvoir d'achat !

À partir du 1^{er} Juin

10€ /mois

l'abonnement STAS*

En illimité et sans engagement.

* Offre valable pour les - de 26 ans, les + de 60 ans retraités, les titulaires de la carte mobilité inclusion, les bénéficiaires de la CNU et les demandeurs d'emploi.

SEM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole



Le portage de repas à domicile

Ce service municipal existe depuis 1981. C'est une aide pour les personnes âgées ou handicapées qui rencontrent des difficultés à cuisiner seules.

Le repas est un acte essentiel de la vie quotidienne et qui participe pleinement au maintien en bonne santé, il ne faut donc pas le négliger.

Ce service peut permettre aux personnes fragilisées par la vieillesse, par des problèmes de santé ou par le handicap, de rester à leur domicile. Ce contact, par le portage de repas à domicile, est souvent vécu comme très rassurant et permet un signalement en cas de situation jugée anormale lors de la livraison.

Depuis la crise sanitaire, la livraison est faite avec plus de distance pour éviter tout risque de contamination, mais cette situation, espérons-le, devrait bientôt prendre fin.

Le portage de repas est proposé aux personnes résidant sur la commune, à partir de 70 ans ou avant, s'il existe une situation de handicap. Un repas par jour peut être livré tous les jours de la semaine sauf dimanche et jours fériés (il peut exceptionnellement être proposé un jour férié lorsque cela s'avère possible). Il n'y a aucune obligation à prendre son repas tous les jours. La demande peut être faite pour un ou pour tous les jours de la semaine. De même, la demande de portage peut être ponctuelle suite à un événement invalidant et temporaire comme une sortie d'hôpital ou une maladie, tout comme elle peut être permanente. Il n'y a pas d'engagement sur du long terme, il faut juste prévenir dans la mesure du possible.



Les repas sont préparés par le personnel du restaurant scolaire et sont habituellement livrés entre 10h30 et 11h30. Il s'agit d'un repas complet avec fromage et dessert préparé sur place.

Le tarif d'un « repas porté » est de 6,73 € et il peut être revu chaque année par délibération du conseil municipal.

Le CCAS peut apporter des aides, si la personne rencontre des difficultés de paiement.

Comme le prévoit la loi Egalim, applicable à la restauration collective, la municipalité est engagée à fournir des repas préparés à partir de produits de qualité, de saison, durables et biologiques représentant 50 % des achats dont 20 % biologiques. C'est un objectif au 1^{er} janvier 2022, mais nous travaillons déjà dans ce sens.

L'équilibre alimentaire, le goût, la diététique et le plaisir de manger sont autant de valeurs auxquelles nous sommes très attachés et nous souhaitons les faire partager.

Si vous avez besoin de ce service, n'hésitez surtout pas à contacter le secrétariat de mairie en vous rendant sur place, par téléphone ou par mail suivant les indications des infos pratiques de ce bulletin (page 35).

Si vous avez besoin de plus d'informations sur le sujet ou si vous souhaitez que l'on se déplace à votre domicile pour une prise de contact, veuillez simplement indiquer vos nom et numéro de téléphone au personnel de la mairie. Nous vous rappellerons et conviendrons d'un rendez-vous ensemble.

Marie-Jo BONNAND

Implantation de la fibre optique

Pourquoi ne sommes nous pas tous éligibles.

Le déploiement de la fibre utilise les infrastructures aériennes : poteaux télécom, électriques ou éclairage public. Un calcul de charge des poteaux est effectué avant tout déploiement. En cas de calcul négatif, l'implantation de poteaux additionnels est un préalable indispensable au déploiement de la fibre optique FttH

Pour un poteau télécom KO : remplacement du poteau (composite ou métal soit 49 poteaux)

Pour un poteau Enedis KO : pose d'un poteau télécom à proximité (soit 15 poteaux)

Les 100 % du service sont prévus fin 2022, sous réserve d'un refus d'implantation par un tiers.

Problèmes d'éligibilité.

Vérifiez votre éligibilité sur le site :

reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre

Les 2 difficultés récurrentes concernant l'adressage sont :

• **adresse non référencée ou manquante** : la pastille n'apparaît pas à une adresse. Contactez alors le secrétariat de la mairie qui transmettra l'oubli au service d'Orange

• **adresse erronée ou non mise à jour** : Mon adresse n'est pas celle indiquée sur le site reseaux.orange.fr.

Si la personne est éligible à la fibre, ceci n'empêche pas la souscription à une offre, mais la commande doit se faire avec l'adresse indiquée sur le site. Contactez le secrétariat de la mairie qui transmettra la bonne adresse à Orange.

Damien LEBRE

Les travaux effectués sur la commune

La réhabilitation de la salle jouxtant le restaurant scolaire.

Elle était auparavant dédiée à l'association Le Cercle. Ces travaux se sont décomposés de la façon suivante :

- Mise en place d'un extracteur d'air afin d'assainir la pièce
- Reprise en plâtrerie peinture des murs
- Installation d'un faux plafond avec éclairage LED et la création de points d'eau à hauteur d'enfant pour faciliter le lavage des mains.



Ces aménagements nous ont permis de dédier ce lieu à la restauration des classes de maternelle (environ 25 enfants) et de maintenir les deux services pendant la période de la COVID.

A également été effectuée la sécurisation de l'espace dédié au jardin d'enfants, situé sous la mairie, par la rénovation de la clôture de type rigide et d'un portillon avec ouverture destinée aux adultes.



Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de l'installation d'une table de pique nique et ont fait l'objet d'une demande de subvention lors de la mandature précédente auprès du Département qui a participé à hauteur de 40 % du coût global.

Un projet qui prend forme

La salle de la Faravelle, construite en 1993 et agrandie en 1999, n'avait pas été rénovée de façon significative depuis. Nous avons donc lancé un programme de rénovation de celle-ci.

L'objectif est d'améliorer la performance énergétique, d'optimiser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de revégétaliser le site.

Ceci par différentes interventions :

- La réfection et l'isolation de l'enveloppe extérieure
- Le remplacement des menuiseries extérieures
- L'amélioration de l'accessibilité aux PMR
- Le changement du revêtement de sol
- Le passage à des éclairages LED
- L'optimisation du système de chauffage
- L'agrandissement de la cour du périscolaire
- La végétalisation de la cour du périscolaire
- La récupération des eaux de pluie de la toiture destinées à l'arrosage et aux sanitaires



Ces travaux font l'objet de marchés et nous avons dès à présent choisi le maître d'œuvre qui nous accompagnera sur ce projet.

Le coût a été estimé à plus d'un million d'euros et fera l'objet d'une demande de subvention à l'Etat, à la Région, au Département et à Saint-Etienne-Métropole dans le cadre du plan de relance métropolitain ainsi qu'au Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire dans son rôle d'aide à la rénovation énergétique.

Julien FREYCON

Cadre de vie

Un parking tout neuf

Suite à un effondrement du mur de soutènement du parking du lotissement des Castors situé route des Cerisiers, en février 2019, la commune avait demandé sa réfection à Saint-Etienne-Métropole qui, après un retard de traitement du dossier, a engagé les travaux de réfection mi-novembre 2020.

Après une première phase d'empierrement et de pose du bitume, terminée mi-décembre, le parking est redevenu utilisable à la grande satisfaction des usagers pour qui il était devenu très difficile de stationner dans le quartier.

Dans une seconde phase, un grillage de sécurité et un marquage au sol ont été réalisés en début d'année. Ce marquage, qui délimite les emplacements, nécessite une manœuvre mais les 12 places initialement présentes ont pu être conservées.

Les riverains interrogés ont exprimé leur soulagement de pouvoir retrouver leur parking et ont salué la qualité du travail réalisé.

Cependant, nous devons hélas déjà regretter des incivilités dégradantes de cette belle réalisation, pour les utilisateurs et l'environnement : déjections humaines et vidange d'huile de moteur.

Andrée GILLIER



Le marché du lundi après-midi

Depuis novembre dernier vous avez pu remarquer une nouvelle animation sur la place de la mairie le lundi soir de 16h à 19h. En effet, un marché s'est installé. Quelques étals ont rejoint le camion de Jean-Mi le pizzaiolo déjà présent depuis 7 ans.



Vous avez été nombreux, les deux premières semaines, à faire la connaissance de J-B de **Vrac en Stock** qui propose de l'épicerie bio sèche et liquide, alimentaire ou non, de Sandrine des **Jardins de Granay** avec ses légumes bio de saison, d'Alain, de **Garde'N Ruches**, apiculteur au miel produit localement qui reviendra dès la prochaine récolte, de Sébastien LEROUGE, traiteur, qui nous a régales pendant les fêtes avec son **saumon fumé** et son **foie gras maison** et nous régale encore en nous proposant un nouveau menu chaque semaine.

Ce petit marché ne demande qu'à se développer. Il a très vite, et de façon régulière, accueilli de nouveaux producteurs. En commençant par Aurélien, du **domaine Aurélien VIRICEL** qui l'a intégré dès le mois de décembre. Vous pouvez venir déguster son vin* local en conversion bio.

Nathalie et Dimitri de **la Ferme du Petit Verpillon** et leurs fromages bio au lait de chèvres les ont rejoint. Kévin de **la Ferme la Croisée des Vents**, producteur de viande en conversion bio et qui propose également des œufs.

Sans oublier Laurent de **l'Atout Savon** qui apporte une légère touche de douceur avec ses savons maison.

Et enfin Gilles de **la Conserverie Le Cellier** qui propose ses conserves de fruits et de légumes.

Le marché se prête également à recevoir des exposants ponctuels pour des événements particuliers. Cela a été le cas de la belle association **Les Enfants Avant Tout** qui a organisé une vente de chocolats.

Toute personne voulant intégrer ce marché peut contacter la mairie pour tout renseignement.



L'hiver a été rude et la crise sanitaire pesante. Mais nos producteurs et marchands ont répondu présents durant toutes ces semaines et ont à cœur de répondre à tous vos besoins. Venez nombreux pour pérenniser le marché de Saint-Joseph et partager des moments conviviaux.

Sandrine VASSEL

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

 **BMA**
métallerie
PLUS DE 30 ANS À VOTRE SERVICE

Réalisation et pose de menuiseries métalliques, ouvrages métalliques pour bâtiments industriels, commerciaux, tertiaires et espaces publics.

ZA la Plaine
42800 SAINT JOSEPH
04 77 75 48 10



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Tél. : 06 37 59 07 58
Mail : patio.paysages@gmail.com
www.patio-paysages.fr

SIMPLICITÉ - FLEXIBILITÉ - ZÉRO DÉCHET - ZÉRO CONTRAINTE

L'OFFRE :
Produits secs en vrac
Produits d'entretien en vrac
Cosmétiques solides
Accessoires zéro déchet



LES MODES DE RETRAIT :
Livraison à domicile
Chez les commerçants partenaires
En casier sécurisé
Drive piéton

- 1 Je commande sur www.declivrac.fr
- 2 Je me fais livrer ou je retire ma commande
- 3 Je consomme sans contrainte des produits bio sans emballage

14 rue du 11 novembre - 42800 Saint Martin La Plaine - contact@declivrac.fr

06 07 11 18 41 www.declivrac.fr

 **MG Prop'net**
Martial Garnier

Entreprise de nettoyage industriel

7 hameau de la Combe
42800 Saint Joseph

06 61 23 87 66
martialgarnier@free.fr

Professionnels & Particuliers
Vitres - Bureaux - Remise en état



L'Atelier de Véro

Création d'articles textiles et cuir,
liste de naissance, retouches...

Véronique Gallet : 06 12 39 20 90

www.facebook.com/creationdelatelierdevero



Auto - Moto - Utilitaires - Nautique - Ameublement - Broderie
Particuliers et entreprises - Travaux haut de gamme

2A chemin des Vergers
42800 SAINT JOSEPH

06 64 75 20 96
seb.artsellerie@gmail.com



Vente d'armes, munitions et accessoires
Catégories A, B, C et D

Armurerie ligérienne située entre Lyon et Saint Etienne

Ouverture sur rendez-vous uniquement

06 27 35 51 42 - 06 34 50 04 99

contact@klbarmes.com

www.klbarmes.com

Cercle Culturel

Compte tenu de la situation sanitaire, le bilan de la saison 2020-2021 est bien triste ! Seul le concert de Louis CHEDID a eu lieu.

Nous remercions le service culturel de Saint-Chamond qui a bien voulu nous rembourser en partie certains spectacles. Le remboursement des autres restant à venir. Pour info quelques spectacles ont été reportés sur la saison prochaine.

Cette saison 2020-2021, nous avons vendu seulement 23 cartes d'adhésion pour 82 adhérents habituellement. Nous n'avons eu aucune rentrée d'argent ni frais sur les activités. La subvention annuelle de la municipalité a cependant été maintenue. Nous en remercions la mairie.

Dans le cadre de la donation de la salle du Cercle à la mairie en 1995, une convention bipartite nous attribuait la petite salle du sous-sol comme siège social. Cette pièce avait besoin d'être rénovée pouvant ainsi permettre un agrandissement du restaurant scolaire. Nous avons donc signé une nouvelle convention avec la mairie dans laquelle il est convenu que, désormais, nous pouvons utiliser la petite salle sur la scène de la salle du Cercle pour nos réunions de bureau et de conseil d'administration, qu'un grand placard dans la salle du Cercle nous est attribué pour le rangement et que nous partageons la salle paroissiale au-dessus de la bibliothèque pour les quelques réunions où nous sommes plus nombreux. Nous remercions les membres du conseil paroissial pour leur accord.



Boule Lyonnaise

Vous aimez passer de bons moments de convivialité en jouant aux boules ?

Plusieurs habitants de la commune sont dans ce cas et souhaitent créer une structure. Ils n'attendent que vous ! N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de M. Christian RICHARD au **06 52 78 64 72**



Notre lugubre siège social a un nouvel avenir : c'est une toute nouvelle et bien adaptée salle de restaurant scolaire qui accueille maintenant les plus petits.



Comme vous, nous sommes dans l'attente d'un retour de nos loisirs et, si tout va mieux, nous reprendrons nos activités Gym, Zumba, Films-Conférences, Soirées Théâtres, Spectacles avec Saint-Chamond, Concours de Belote...

Nous avons besoin de vous pour une nouvelle idée. Pour nous retrouver cette fin d'année ou début d'année prochaine, nous pensions organiser une soirée sur le modèle de l'émission **Incredibles Talents** lors de laquelle nous pourrions mettre en avant les talents de Saint-Joseph dans les domaines comme la musique, le chant, la danse, le cirque, le théâtre, l'humour... tout talent qui peut être visible sur la scène de la salle du Cercle. Si vous êtes intéressés, merci de téléphoner ou laisser un message au **06 83 75 57 76** ou au **06 08 08 74 32**. Nous ne vous promettons pas la gloire, mais un bon moment de convivialité !

Bonnes vacances à vous tous, prenez soin de vous. Pour être tenus informés, n'oubliez pas de mettre à jour votre mail auprès de notre secrétaire Marie-Jo RICHARD mj.richard42@gmail.com

Nicole MICHALET

La Mine d'Or de Bissieux

Depuis une année, la crise sanitaire n'a pas épargné le tissu associatif. Les activités de la Mine d'Or de Bissieux ont été réduites à la portion congrue. Seuls les travaux d'entretien, d'aménagements et de comptage des chauves-souris ont été maintenus. Aucune visite de galeries n'a pu être organisée. Mais, paradoxalement, les sites et le circuit des mines ont connu une fréquentation record.

L'absence d'activités ludiques imposée par la pandémie a réorienté les familles vers la pratique de la randonnée pédestre. Le circuit des mines, inclus dans les parcours proposés par certains sites internet spécialisés, a fait l'objet d'un regain d'intérêt.

Devant un tel succès, nous en avons profité pour ajouter trois panneaux informatifs sur le parcours :

- un sur la métallurgie, situé au niveau de la plateforme métallurgique ;
- un autre devant l'aménagement destiné aux berlines et à la plaque tournante ;
- un dernier devant l'entrée éboulée du travers-banc en direction du filon de la mine, creusé près de la dynamitière par la Compagnie Minière Lyonnaise au début du XX^{ème} siècle.

D'autres panneaux ont été entièrement refaits (Combe, Puits Peysselon) avec des textes plus complets, de façon à offrir aux promeneurs des informations plus riches, à la fois sur l'histoire des mines, mais aussi sur l'utilisation des minerais extraits à Bissieux.



La chute d'un arbre situé avant la dynamitière, causée par les forts vents du nord de cet hiver, perturbe la progression du circuit des mines. Pour y remédier nous avons aménagé des marches pour pouvoir franchir l'obstacle (avant qu'il ne soit coupé).



La fréquentation des chauves-souris a été conforme à celle des années précédentes avec une moyenne de 40 individus.

Concernant l'avenir, en fonction de la situation sanitaire, nous proposerons les traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine avec la reprise des randonnées découvertes depuis la mairie.

Les informations pratiques seront données en temps utile, sur notre page Facebook (QR code sur sites).

La Mine d'Or de Bissieux recherche toujours des bénévoles pour renforcer son groupe qui s'amenuise d'années en années. Venez nous aider à continuer à œuvrer pour la défense et la promotion du patrimoine du village.

Michel POUZADOUX

Contact :
8 route du Bois des Alouettes
07 67 93 86 62 - 04 77 83 47 27 - mines42@orange.fr

Le sou des écoles

Comme toutes les associations, nos activités ont été impactées par les restrictions liées à la COVID au cours de l'année 2020-2021.

La bourse aux jouets, le spectacle de Noël, le carnaval, les matinées zumba et pound, ont dus être annulés cette année. Malgré tout, nous avons pu réaliser certaines actions :

- Photos des enfants à l'école et vente d'articles associés en octobre 2020 avec Photo 7, photographe à Rive-de-Gier ;
- Vente de sapins de Noël avec notre partenaire Au Bon Plant à Saint-Joseph en décembre 2020 ;
- Vente de coffrets de produits de beauté Yves Rocher avec Amandine GUENETON en décembre 2020 ;
- Cadeaux de Noël pour tous les enfants de l'école : places de cinéma et papillotes ;

- Vente de brioches avec Marmite et Pétrin au Sardon en janvier 2021 ;
- Vente de fromages avec le fromager affineur LALLIARD basé à Saint-Pierre-de-Faucigny (74) en février 2021 ;
- Vente de produits Légendes Gourmandes avec Angélique TOGNARI en avril 2021.

Nous remercions vivement l'ensemble de nos partenaires sans qui ces actions n'auraient pas pu avoir lieu.

D'autres actions sont prévues pour les prochains mois, notamment l'organisation d'une tombola 100 % gagnante. Nous vous tiendrons informés très prochainement.

Julie GONON

Les 87 revanchards

CINÉ SHAMAN REVIENT

Ne connaissant pas l'évolution de la situation sanitaire au moment où nous écrivons ces lignes, il est difficile pour nous de nous projeter. Mais, soyons optimistes :

Rendez-vous au cinéma du village !

La sixième édition du **Festival Ciné Shaman** devrait se dérouler du 13 au 29 août prochains. Au menu, tout un programme : des films inédits, de la musique live et, comme à notre habitude, des surprises dont nous seuls avons le secret.

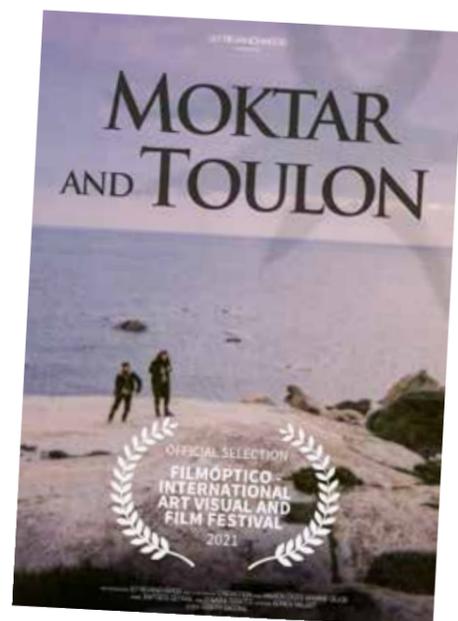
Pendant l'été, nous tenons aussi à renouveler les ateliers d'initiation cinéma, en tournant des films dans le village, avec des jeunes accueillis à Saint-Joseph.



VISIONNER NOS FILMS

Certains de nos films sont visibles sur notre page YouTube ou via le Facebook de l'association, n'hésitez pas à y faire un tour.

Contact : les87revanchards@gmail.com



Des projections en plein air « hors les murs » seront aussi organisées entre juillet et août dans les communes voisines comme Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Martin-la-Plaine et Sainte-Catherine.

Le programme complet du festival se trouve peut-être déjà dans votre boîte aux lettres.

DERNIÈRES SÉLECTIONS EN FESTIVAL

Contigo a solas au 25th International Festival Vidéobardo (Argentine)

Moktar et Toulon au FilmOptico International Art Visual and Film Festival (Espagne)

Rien ni Personne à Des courts en Hiver - cinéma et poésie (Corse).

Naissance du Comité d'Animation

Dans ce climat morose qui dure trop, l'équipe municipale a souhaité la création d'un comité d'animation dont l'objectif majeur est de mettre en place des festivités dans notre commune.

L'association s'est créée en mai dernier avec déjà beaucoup de projets en tête. Sa finalité serait d'encourager les manifestations existantes en collaborant avec les associations, en respectant leur caractère propre, pour les amener à un rayonnement plus important mais également de créer de nouvelles animations culturelles, artistiques, sportives, pour redynamiser Saint-Joseph.

Ce comité sera aussi un outil pour aider les associations, notamment avec l'acquisition de matériel en commun et pour retrouver de la convivialité et du « faire ensemble ».

Le comité d'animation, nouvelle association, est ouvert à tous les Saint-Josephois motivés, de toute génération, qui ont envie de s'impliquer dans l'animation de la commune. Soyez les bienvenus et n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de :

Sandrine COMTET : 06 19 45 60 41

Caroline PEILLON : 06 64 75 81 60

Laurent ALONZI : 07 69 00 78 17

La chapelle de Chagneux

Connaissez-vous la chapelle de Chagneux ?

A qui appartient-elle ?

Eh bien elle est à vous, habitants de Saint-Joseph.

Un peu d'histoire.

• **1884** : Les habitants de la commune récemment créée (1867) décident d'élever une statue de Notre Dame de Lourdes sur le crêt de Chagneux.

• **1889** : Devant le montant de la souscription (8000 francs) il est décidé de construire une chapelle. La cloche fut même offerte par la famille DEFLACIEUX de Bissieux.

• **1957** : La foudre endommage le clocheton qui menace de s'effondrer.

• **1984** : Création de l'association **Pour la Sauvegarde de la Chapelle de Chagneux**. Sous la présidence de Henri DEPLAUDE, une souscription auprès des habitants permet de restaurer la chapelle. Une somme de plus de 140 000 francs de travaux a été engagée, entièrement financée par des dons.

• **1986** : L'association se rend propriétaire de la chapelle qui, à l'origine, avait été construite sur un terrain privé.

Aujourd'hui cette association, à but non lucratif, relevant de la loi du 1^{er} juillet 1901, continue de gérer et d'entretenir l'édifice et ses espaces extérieurs que nous ont transmis nos anciens.

Le temps passe et, de nouveau, il faut penser à rénover l'intérieur de la chapelle. Attendre nous conduirait à des dépenses beaucoup plus importantes.

L'estimation des travaux s'élève à 7 000 €

L'association ne possédant pas de fonds propres est contrainte de solliciter votre générosité.

Un appel aux dons est nécessaire.



Vous pouvez faire un don sur le site www.helloasso.com (Recherchez : chapelle de Chagneux) ou par la remise d'un chèque ou encore par un virement. Demandez le RIB de l'association au **07 61 09 77 71**. Merci à tous !

Contact :

Association pour la Sauvegarde de la Chapelle de Chagneux.

6 route du Bois des Alouettes - 42800 Saint-Joseph

Saint Jo' Rando

En septembre nous avons repris nos activités en mettant en place des consignes pour respecter les contraintes sanitaires.



Mais ces contraintes se sont très vite durcies et nous avons dû stopper nos marches. Malheureusement, à ce jour, les contraintes ne se sont pas assouplies, nous n'avons donc toujours pas repris nos randos et nous avons annulé toutes nos manifestations, même notre week-end dans le Cantal (déjà prévu l'an passé).

Nous n'organisons plus nos marches, mais cela ne veut pas dire que nous restons enfermés chez nous.



Depuis l'arrêt des activités en commun, Marie-Élisabeth nous a régulièrement transmis les nouvelles que chacun lui faisait parvenir, de façon à maintenir un lien entre nous. Qu'elle en soit remerciée.

Nous sommes toujours dans les starting-blocks et dès que les contraintes sanitaires le permettront, nous reprendrons nos activités. En attendant prenez soin de vous.

André THONNERIEUX

Contact : **06 51 41 83 99**

Vie associative

Une heure pour sauver trois vies !

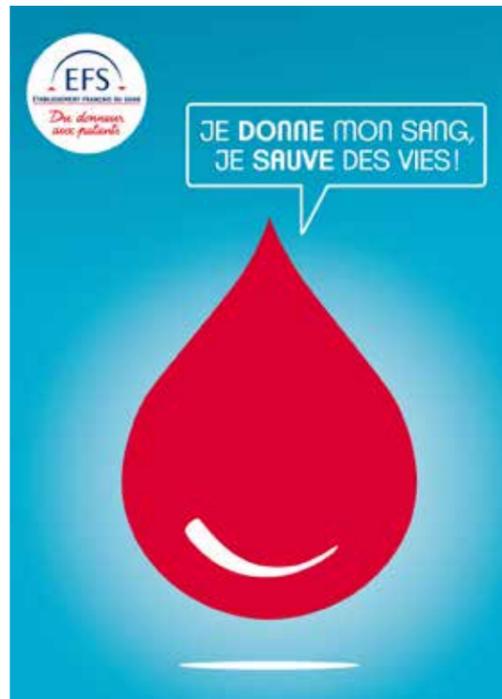
L'Amicale pour le Don du Sang Bénévole de Saint-Martin - Saint-Joseph est souvent amenée à faire appel à vous pour participer aux différents dons de sang organisés par l'Etablissement Français du Sang (EFS).

En effet, il n'y a aucun produit capable de se substituer au sang. C'est parce que tous les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont permanents que vos dons sont précieux. Le don de sang est indispensable à la vie. Plus que jamais nous avons besoin de vous.

En 2020, la Covid-19 et les contraintes sanitaires n'ont pas arrêté l'élan des donateurs. Si nous avons noté une moindre fréquentation qu'en 2019 due à la collecte moins suivie du 14 avril 2020 (premier mois du confinement), nous avons constaté une forte présence de jeunes et de nouveaux donateurs durant toute l'année, ce qui est encourageant.

Les contraintes sanitaires que l'on connaît imposant des distances suffisantes, il n'a pas été possible de tenir la collecte du 30 juin à Saint-Joseph. La salle du Cercle ne pouvant pas accueillir les 12 à 15 lits de collecte nécessaires en plus de la distanciation pour la petite collation. Cette collecte a donc été déplacée à la salle de La Gare à Saint-Martin.

Depuis 2020, la mise en œuvre des réservations avant les collectes est un point positif, permettant une fluidité dans le déroulement de la collecte, sans pour autant empêcher la participation de personnes hors réservation. Pour cela, nous vous incitons à vous rendre sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



C'est bien qu'on soit tous donateurs parce qu'on peut tous un jour être receveurs.

Nous rappelons que sur 12 mois consécutifs, 4 dons sont possibles pour les femmes et 6 dons pour les hommes.

Après la collecte du 14 octobre 2021, le calendrier de la fin 2021 offre une nouveauté, une 5^{ème} collecte organisée par l'EFS,

vendredi 24 décembre de 9 h à 12 h

Ces collectes se tiendront à Saint Martin la Plaine, salle de La Gare. Nous comptons bien évidemment sur vous. Chaque don compte.

Notre amicale qui permet l'organisation des collectes a toujours besoin d'adhérents pour soutenir l'ensemble de nos interventions. L'adhésion est de 6 €.

Merci par avance de votre générosité.

Pour toute information :

Agnès BONNARD : 06 15 87 88 14
Michèle PEILLON : 06 78 45 18 03
Guy DUMAS : 06 70 96 73 77

Quoi de neuf au FC Saint-Joseph - Saint-Martin ?

Pour la deuxième année consécutive, c'est une saison tronquée par la pandémie de la COVID.

Depuis le mois de décembre 2020, ne subsistent hélas que des entraînements dans les différentes catégories. Nouvelle saison blanche donc, sans compétition, juste quelques matchs amicaux.

Dans le marasme ambiant, le club a proposé, lors du deuxième confinement, des séances sportives aux enfants du périscolaire des écoles de Saint-Joseph et Saint-Martin la-Plaine. Ces séances se sont déroulées entre midi et 14h, deux fois par semaine, sur la première quinzaine de novembre au stade Robert et Henri JULLIEN de Saint-Joseph. Elles ont été animées par un éducateur fédéral du club, Alain REYNAUD, aidé par nos deux contrats civiques : Johan VIDAL, joueur du club et Emma MANGUIN, joueuse de l'ASSE.

Ces quatre séances ont permis aux écoliers de Saint-Joseph d'aborder la pratique du football de façon très ludique en profitant de toute la disponibilité de nos éducateurs.

Hervé SEYTRE, responsable technique du club s'est félicité du lien créé entre le club et la commune de Saint Joseph.

Le président du club, Franck VINCIGUERRA, a salué une initiative qu'il espère voir reconduite chaque année.

Michel FANGET



Cousette et Causette de Saint-Jo

Dès que la situation sanitaire nous le permettra, la nouvelle association de couture, d'échange, de partage et d'entraide sera très heureuse de vous accueillir à la mairie annexe.



Ce club ne propose pas de «cours de couture» car il n'y a pas de professeur. Ce sont seulement des passionnées qui se retrouveront ensemble et se feront une joie d'apporter leur expérience pour aider chaque membre du mieux qu'elles le peuvent.

L'atelier durera deux heures et permettra aux Cousettes de travailler tranquillement chacun(e) sur son projet avec sa propre machine. Il faudra prévoir également que chacun(e) ait son propre petit matériel et fournitures personnelles.

Atelier pour adultes (à partir de 18 ans).
De 19h30 à 21h30 tous les jeudis des semaines paires.
Inscription annuelle pour un montant de 60 €.

Renseignements : cousetteetcausette42@gmail.com

LAK Paysages

Aménagements paysagers, entretien de jardins, plantation, ramassage de feuilles mortes, taille de haies, débroussaillage, élagage, désherbage de sols...

Paysagiste - 1 route du Puits Constant - 42800 Saint Joseph - 06 65 72 35 40 - lak.paysages@gmail.com - www.lakpaysages.fr

B2C

CONSTRUCTION DEMOLITION INDUSTRIELLE

39 route de la Plaine
42800 SAINT JOSEPH
04 77 19 75 90
contact@b2c-construction.fr

Le SIPG : Syndicat Intercommunal du Pays du Gier

SA CRÉATION

Le Pays du Gier est un territoire avec un fond de vallée urbain et un espace rural fait de coteaux. L'unité de ce territoire prend forme autour de la rivière le Gier qui s'étire sur 25 kilomètres environ.

En avril 1993, 13 communes s'associent pour donner à ce territoire plus de visibilité. Aujourd'hui 21 communes sont adhérentes au SIPG pour améliorer le cadre de vie de plus de 100 000 habitants. Syndicat à la carte, l'adhésion aux diverses compétences de ce dernier est modulable et reste un choix propre à chaque commune dans la simplicité.

LES 21 COMMUNES ADHÉRENTES

Cellieu, Chagnon, Châteauneuf, Dargoire, Doizieux, Farnay, Genilac, Grand-Croix, La Terrasse sur Dorlay, La Valla en Gier, L'Horme, Pavezin, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Joseph, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez, Sainte-Croix-en-Jarez, Tartaras, Valfleury.



LA COMPOSITION DU SIPG

Sous la présidence de Monsieur Hervé RAYNAUD, maire de Saint-Chamond, assisté d'une directrice des services, le comité syndical représente 42 membres (2 représentants titulaires par communes), 10 Vice-Présidents animant et coordonnant les travaux de l'ensemble des commissions du syndicat (culture, mise en réseau des médiathèques, affaires sociales, petite enfance, jeunesse, communication et finances, équipement nautique).



RÔLE ET COMPÉTENCES

Le SIPG a pour rôle, la communication, la promotion et la réflexion sur le Pays du Gier, ainsi que le développement social, la construction et l'évolution des équipements collectifs. Il peut être amené à intervenir hors de son périmètre par voie de convention avec des communes non adhérentes via une délibération.

Deux types de compétences sont à souligner : obligatoire en lieu et place de toutes les communes membres dans la gestion de la Maison du Gier, siège du syndicat et la gestion du Centre d'Examen Secondaire des Permis de Conduire.

Puis viennent des compétences optionnelles pour les communes qui adhèrent librement selon leur choix : pôle jeunesse, contrat enfance jeunesse intercommunal, gestion et coordination des actions intercommunales du contrat enfance-jeunesse, participation au financement de la mission locale, réalisation et gestion d'un équipement nautique intercommunal (centre nautique A. CHAZALON), création et gestion d'un réseau intercommunal et d'un portail informatisé des bibliothèques et médiathèques (Réseau ITINÉRANCES).

Fabrice DUCRET, maire



Contact :
Maison du Gier
Zac Bourbon
42 400 Saint-Chamond
04 77 31 09 31



La Commission Sociale du SIPG

En tant qu'adhérente à la convention du SIPG, la commune est membre de la Commission Sociale. Celle-ci propose, par la signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), différents services intercommunaux qui contribuent au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. En recherchant leur épanouissement et intégration dans la société, des actions sont mises en place pour favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Zoom sur...



Il s'agit d'un service intercommunal qui s'adresse aux parents, futurs parents ainsi qu'aux assistants maternels et aux professionnels. Tous peuvent y trouver des informations, des animations et un accompagnement assuré par une professionnelle de la petite enfance.

SES COMPÉTENCES

- Recevoir les familles en recherche d'un mode d'accueil et les conseiller sur le mode de garde correspondant le plus à leurs souhaits, accueil collectif ou individuel.
- Permettre aux assistants maternels (12 à Saint-Joseph en 2020) de rentrer en relation avec les familles.



SES MISSIONS

- Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou pour les candidats à l'agrément.
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel en organisant des temps collectifs.
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Contact :
Antenne de Rive-de-Gier - Place du général Valluy
Interlocutrice : Isabelle GONCALVES
04 77 52 22 38 - 06 81 12 38 20
relaispe.antennerdg@paysdugier.org

LESTEMPS COLLECTIFS

Temps d'échanges entre l'animatrice du Relais et les assistants maternels, les temps collectifs sont réalisés en matinée. Ils sont animés et organisés soit par l'animatrice, soit par un intervenant spécifique « petite enfance » en présence de l'animatrice du relais. Depuis avril 2021, ils se tiennent à la mairie annexe de Saint-Joseph : lieu spacieux et lumineux, de plain-pied et ouvrant sur l'extérieur.

OBJECTIFS

- Contribuer à l'éveil des enfants.
- Favoriser l'autonomie des enfants avec des adultes en position d'observateurs.
- Mettre en place des activités servant de support à la relation.
- Accompagner les assistants maternels et les aider à se professionnaliser.
- Proposer des spectacles et soirées débats.

THÉMATIQUES

- Motricité
- Contes et histoires, lecture individualisée
- Crêpes parties, brioches des rois et des reines
- Peinture, sable magique
- Eveil corporel et musical

Pamela BONNAND



Intercommunalité

Médiathèque : ces bénévoles qui vous accueillent

Le nombre de personnes bénévoles engagées sur la médiathèque permet un bon fonctionnement et une bonne rotation pour les permanences.

Depuis mars 2021, l'ouverture du mardi est remplacée par le lundi pour profiter du jour du marché hebdomadaire.

A ce jour, 10 personnes sont engagées pour faire vivre cette médiathèque, dont 5 déjà présentes depuis plusieurs années : Patricia NÉEL, Violaine RELAVE, Huguette ROSIER, Fouzia OUAÏRET et Brigitte FABRE et 5 nouvelles depuis 2020 avec Stéphanie DAVID, Coraline COURTAY (toutes deux responsables et représentant la commune au comité technique du réseau Itinérances), Marie-Jo RICHARD, Christelle TOUTARD et Sandrine COMTÉ. Une équipe mixte avec l'expérience des habituées. Chaque personne a sa place en fonction de sa disponibilité et de ses compétences.

L'aide plus que précieuse de Sophie VERLAY, bibliothécaire intercommunale nous a permis de le faire sans crainte et sa connaissance du métier nous guide dans la répartition des achats, suivant les publics et les supports.

Les étagères vont pouvoir s'étoffer avec des achats prévus plusieurs fois par an. Le nouveau et confortable budget de 4 000 € va nous permettre de combler ce déficit en livres. Les livres éliminés seront proposés lors d'une bourse aux livres le 19 juin suivant la situation sanitaire ou pourront être recyclés ou donnés à des associations humanitaires comme « bibliosansfrontières ».

D'autres projets sont en gestation. Le réaménagement ou l'extension de la bibliothèque avec un développement d'activités nouvelles. Mais il est encore un peu tôt pour en parler. Ce sera sans aucun doute pour un autre printemps, si tout s'arrange.



La gestion d'un espace de lecture publique ne se résume pas aux permanences. Le renouvellement des collections, de livres ou de bd est une activité importante pour que la bibliothèque soit attractive.

Depuis janvier, nous avons effectué le « désherbage », c'est-à-dire l'élimination de livres suivant des critères précis (état physique du document, date d'édition, nombre d'années écoulées sans prêt, niveau intellectuel, valeur littéraire ou documentaire, qualité des informations (contenu périmé, obsolète) etc.

Nous sommes toutes très motivées pour vous accueillir. N'hésitez pas à nous solliciter pour réserver un livre qui se trouve sur une autre médiathèque, partager des idées ou échanger sur des livres qui vous ont plu.

Marie-Jo BONNAND

Merci à Medhi GALLARDO d'être venu spécialement pour prendre la photo des bénévoles. Toutes ont respecté scrupuleusement les gestes barrières pour pouvoir se présenter à vous sans masque.

Services Techniques : SIVOM Le Rieu

En 2019, les communes de Saint-Joseph et de Saint-Martin-la-Plaine ont décidé de fusionner leurs services techniques sous une seule entité appelée le SIVOM Le Rieu.

Sous la houlette d'un directeur des services techniques, l'équipe est composée de 11 agents techniques. Ils interviennent sur l'ensemble des deux communes.

Leurs principales missions sont d'effectuer l'entretien et la maintenance du patrimoine communal (gestion des espaces verts, entretien des voiries, des réseaux et des bâtiments, parc des véhicules...) ou de réaliser des travaux neufs.

Pour toutes remarques concernant tous désordres ou dysfonctionnements constatés par vos soins, le secrétariat de la mairie de Saint-Joseph vous accueille **du lundi au vendredi** ou par téléphone au **04 77 75 07 53**.

En dehors des horaires d'ouverture, un numéro d'astreinte est à votre disposition afin de répondre aux urgences : **06 80 48 45 94**

Jean-Louis CHOUVELLON

JULLIEN AUTOMOBILE

Charles-Eric JULLIEN

04 77 75 92 32

39 bis route de la Plaine
SAINT JOSEPH

Vente de voitures neuves et d'occasion Location de véhicules 9 places

garagejullien@hotmail.fr

www.jullienautomobile.fr

Un beau projet d'irrigation agricole

Depuis quelques années, chacun se rend compte que les étés, soumis à une chaleur accablante, deviennent de plus en plus secs. Les agriculteurs, pour leur part, remarquent que les printemps et les automnes s'appauvrissent aussi en pluviosité. Par conséquent, leurs cultures souffrent d'une insuffisance en eau.

Ce n'est pas d'hier qu'ils réfléchissent à des projets pour tenter de remédier à ce problème. Ils imaginent une retenue collinaire dix fois plus importante que l'une de celles existantes ou encore d'autres dispositifs. Après examen, la plupart de ces idées sont abandonnées car souvent leurs inconvénients l'emportent sur leurs avantages.

Mais les recherches continuent.

Les associés du GAEC du Mûrier et du GAEC des Alouettes finissent par saisir l'opportunité de « l'eau du Rhône ». C'est ainsi que, par raccourci, on nomme le réseau venant du département voisin. Après moultes discussions et autant d'études et après avoir associé à leur projet le GAEC de la Colline et l'exploitation agricole de Daniel DÉPLAUDE, ils choisissent de se placer sous la bannière de la CUMA de Saint-Joseph.

En effet, s'ils veulent pouvoir bénéficier des subventions indispensables pour la réussite de leur projet, ils doivent représenter un groupement d'exploitants agricoles. Malgré la présence de deux retenues collinaires déjà anciennes près du hameau des Granges, malgré l'édification très récente d'une retenue collinaire près du hameau de La Combe, les besoins en eau ne sont pas satisfaits, y compris pour le GAEC de la Colline. En particulier, la toute récente retenue voit son rendement demeurer hypothétique au vu de la situation hygrométrique des dernières années.

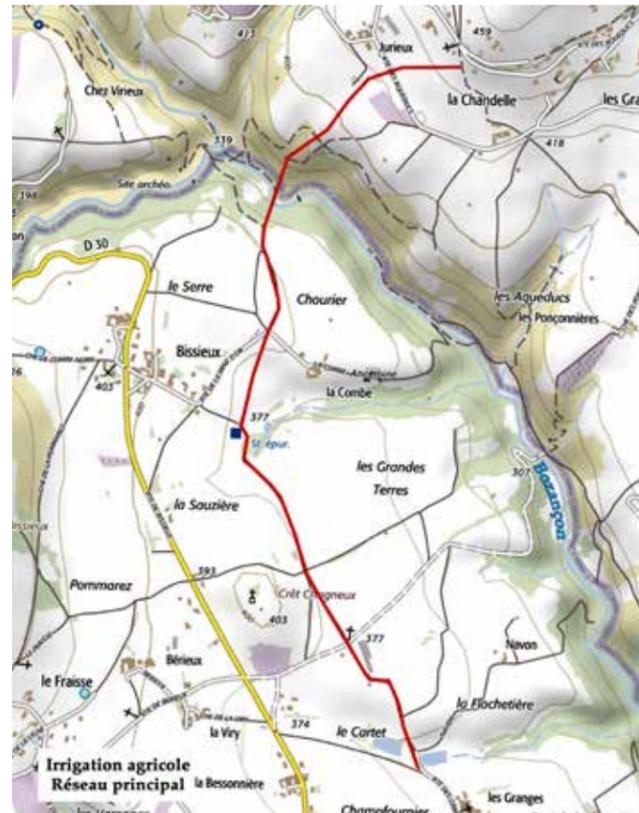
Ces besoins en eau ne couvrent pas les mêmes demandes pour chacun des protagonistes.

Pour le GAEC des Alouettes, ce sont les pommes de terre cultivées aux environs de Bissieux qui réclament de l'eau au printemps.

Pour le GAEC du Mûrier, il s'agit essentiellement de compenser une pluviosité printanière et automnale qui se réduit d'année en année. Ainsi les parcelles plantées en herbe produiront une quantité plus importante afin d'arriver à une autonomie fourragère. De cette manière, ils éviteront des achats de foin qu'il leur est toujours possible de trouver à une trentaine de kilomètres de Saint-Joseph, mais qui reviennent cher et coûtent aussi en temps et en déplacement.

Pour le GAEC de la Colline, ils pourront utiliser cette eau en direct et en profiter pour compléter le niveau d'eau dans leur récente retenue collinaire pour l'été.

Daniel DÉPLAUDE, quant à lui, pourra irriguer ses parcelles de maïs et son exploitation prendra de la valeur.



Comment combler ces besoins aquatiques ?

De l'autre côté de la rivière du Bozançon, le Syndicat Mixte Hydraulique et Agricole du Rhône, qui distribuait l'eau puisée dans le fleuve à Millery, voyait diminuer le nombre des agriculteurs utilisateurs de ses services. Il pouvait donc admettre d'autres exploitants agricoles dans son réseau. Les besoins étant cernés, un nouveau projet prenait forme. Une prise existait au hameau de Jurieux de Saint-Maurice-sur-Dargoire, commune de Chabanière. A l'automne 2019 des techniciens étudièrent le tracé d'une colonne amenant l'eau dans notre commune. Une fois déterminé le parcours des tuyaux, reste à négocier le passage dans les parcelles avec leurs propriétaires. Il faut également tenir compte des perturbations qu'amènerait cette conduite sur le milieu naturel. Afin de limiter au maximum l'impact qui aurait lieu sur le cours de la rivière du Bozançon, un passage aérien au dessus de la rivière est retenu en dehors de toute autre solution.

Cette vallée étant un corridor écologique, il a fallu entrer en contact avec le conservatoire des milieux naturels pour limiter au maximum les dégâts éventuellement causés à cet écosystème pour conserver le bien-être des espèces qui y vivent et respecter la diversité biologique.

ATTENTION TRAVAUX

Réalisation d'un réseau d'irrigation à St Joseph

MAÎTRE D'OUVRAGE



CUMA de St Joseph | Exploitation Deplaude | GAEC du Mûrier | GAEC des alouettes | GAEC de la colline

ENTREPRISE DE TRAVAUX



PARTENAIRES FINANCIERS



D'autre part, depuis près de 2 000 ans, un autre conduit, historique celui-ci, traverse tout ce territoire. Il s'agit de l'aqueduc gallo-romain du Pilat qui amenait l'eau du Gier de Saint-Chamond à Lugdunum (Lyon) au long d'un trajet de 85 kilomètres. Dommage que son ancienneté l'empêche de remplir son office ! A plusieurs reprises la pelleuse rencontra le conduit antique. Informés, l'association Araire et le groupe archéologique Forez-Jarez relevèrent ensemble les coordonnées et le travail continua.

Un budget bien étudié.

Avant de commencer les travaux, il est encore nécessaire de rassembler les financements d'un investissement prometteur. Sur un devis estimé à 320 000 €, l'Europe, par l'intermédiaire du fonds européen agricole pour le développement rural, s'engage avec une subvention de 112 000 €. Le département de la Loire apportant 56 000 € et la région Auvergne-Rhône-Alpes 56 000 € aussi, il reste donc 96 000 € à la charge des quatre exploitants agricoles qui y subviendront par un emprunt courant sur 20 ans. Le budget prévisionnel étant bouclé, on peut passer à la réalisation.

Les travaux ont pu débuter.

Au cours de l'hiver 2020 - 2021 et du printemps suivant, plusieurs pelleuses et engins ont creusé les tranchées, installé deux types de tuyaux de diamètres différents : les plus gros pour le réseau principal, les plus fins pour les antennes. Chaque fois que le tracé se situe sur un chemin rural, après avoir enfoui les tuyaux, le chemin est remis en état, mais les engins le nivellent lui rendant un bien meilleur profil pour le plaisir des agriculteurs et les promeneurs. La commune de Saint-Joseph pourra profiter des économies réalisées pour les reporter dans d'autres domaines.

On envisage la fin des travaux le 15 mai, si rien ne se met en travers suite à d'éventuelles mauvaises surprises qui peuvent toujours survenir. Donc, si tout va bien, dès le 15 mai les quatre exploitants agricoles disposeront un jour sur deux de 80 m³/h d'eau bienfaisante pour leurs animaux et leurs cultures.



Une belle réussite collective.

Face à ces événements climatiques fâcheux pour les cultures, pour le bétail et, au final, pour notre alimentation, les agriculteurs de notre commune n'ont pas baissé les bras en attendant des jours meilleurs, mais se sont retroussés les manches et ont réfléchi aux meilleures solutions en commun pour surmonter ces difficultés. Comme le dit un proverbe africain « **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.** »



Quand vous lirez ce bulletin, les engins de chantier auront quitté la commune. L'eau d'irrigation coulera à travers les conduites suivant les besoins de chacune des exploitations agricoles. Chaque paysan concerné se trouvera un peu moins soucieux si par malheur la sécheresse survient une nouvelle fois aux prochains automnes et/ou printemps.

Joseph COLOMB
Photos : Jean CORON

Aurélien VIRICEL : Vigneron

Aurélien VIRICEL, 29 ans, originaire de la vallée du Gier, est formateur à mi-temps au lycée horticole de Montravail et s'est installé comme vigneron à Saint-Joseph depuis 2 ans.

Après sa formation dans la polyculture et l'élevage, il fait un stage dans les Côtes du Forez où il passe plus de temps dans les vignes qu'au contact des animaux. Il prend conscience que la vigne fait désormais partie de sa vie. Il devient ouvrier viticole dans la vallée du Rhône avec un BTS viticulture-œnologie et découvre l'association Coteaux du Gier pour la valorisation et la réhabilitation du vignoble.

L'aventure commence par l'acquisition d'une première parcelle de vigne à Saint-Jean-de-Touslas (gamay) en 2018. Il peut ainsi cultiver sa vigne en hiver pour des premières vendanges en 2019.

Aurélien est en conversion Bio et sera certifié à la vente en 2022. Installé dans notre commune pour développer les vignobles de la région de Saint-Joseph et de Saint-Martin-la-Plaine, il réalise la vinification, l'étiquetage et l'encrage à la main des bouchons en liège sur le site du Mas.

Son vin est doux et léger, s'accordant facilement avec les viandes, les desserts au chocolat et l'été avec un barbecue. Le design de la bouteille est lié à son histoire personnelle avec le dessin d'une photo le représentant avec son grand-père qui lui a donné le goût de la culture et de la terre.

Sa grand-mère surnommait son mari «Mon Canou». D'où le nom de son vin en hommage à son aïeul «**Le canon de Canou**».

En plus de ses parcelles sur Genilac et Saint-Jean-de-Touslas, il devrait en exploiter prochainement sur Saint-Joseph.

Point de vente à la cave (sur RDV) au Mas ou sur le marché de Saint-Joseph les lundis de 16h à 19h, pour son vin rouge gamay et son vin blanc viognier (vendange en 2023, parcelle plantée en 2020 ayant un peu souffert du gel).

Sandrine COMTET



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommer avec modération.

Prestige 10 Vins

Prestige 10 Vins existe depuis plus de 3 ans. Les gérants : Sonia et Malick BRESLER-OSCAR.



Malick était responsable à Toussieux de l'exploitation «Mille et une bières». Sonia était chargée de clientèle dans le vin : salons et foires pour les vignobles de Collioure et Banyuls.

Le confinement et l'impossibilité d'exercer à cause de la Covid ont fait germer l'idée de s'associer et de se réinventer en ouvrant la devanture et en transformant en boutique ce qui n'était jusqu'alors qu'un lieu de stockage.

La petite famille (3 grands enfants à eux deux) s'est investie pour rendre le lieu chaleureux et accueillir des curieux désireux d'apprendre sur les vins, spiritueux et bières qui sont proposés à la dégustation et à la vente. Malick et Sonia mettent l'accent sur l'accueil personnalisé et l'écoute du client pour pouvoir le satisfaire quelle que soit sa demande en s'adaptant à son budget. Ils cherchent avant tout le partage et la promotion des produits locaux et qui ont une histoire qu'ils vous racontent avec passion.

Ces deux épicuriens aimeraient voir se développer leur clientèle, qui commence à augmenter par le bouche à oreille et le bel accueil personnalisé. Et pourquoi pas évoluer vers un bar à vin avec tapas dans l'avenir.

Souhaitons leur tous nos vœux de bonheur, car ils se sont mariés en mai de cette année, ainsi que de trouver un toit plus proche de leur nouveau lieu de travail.

Sandrine COMTET

**Prestige 10 Vins : 9 rue des Martyrs de la Résistance - 42800 Saint-Joseph
07 82 00 15 80 - www.orestige10vins.fr - Horaires d'ouverture : Tous les jours de 8h à 19h**

Marlena Maquillage Permanent

Passionnée par la beauté et le maquillage, Marlena CHAVANON est une Saint-Josephoise qui sait redonner de la couleur aux lèvres et sublimer le regard. Son secret ? Le maquillage permanent par dermopigmentation.



Il y a 2 ans, elle quitte un CDI en export pour se lancer. Après une formation initiale, elle dénêche des formations complémentaires à l'étranger afin d'être à la pointe de la nouveauté et des dernières techniques.

**Marlena Maquillage Permanent : 06 95 90 64 40 - www.maquillage-permanent-lyon.fr
Facebook : Marlena Maquillage Permanent - Instagram : marlenamaquillagepermanent**

Grains de beauté à la Marilyn Monroe, densification des cils, eyeliner parfait dès le matin : tout est possible grâce au maquillage permanent. Elle corrige aussi les asymétries des sourcils, comble des manques ou agrandit les lèvres sans chirurgie.

Ses prestations sont réalisées avec une technique spécifique pour un effet ultra naturel, avec des pigments aux normes strictes CE qui surtout ne tournent pas avec le temps.

En octobre 2020, avec l'autorisation de l'Agence Régionale de la Santé, son institut ouvre ses portes à Vourles (69) à 20 minutes de Saint-Joseph. De nombreuses clientes sont au rendez-vous. Marlena navigue entre mesures sanitaires et fermetures, mais se réjouit d'offrir un moment de cooing à ses clientes lorsque les conditions le permettent. Elle consacre environ 3 heures par cliente et prend le temps de comprendre ses envies, choisir les coloris et définir la forme. «Je suis satisfaite quand les clientes repartent de mon institut avec le sourire et une confiance renouvelée.»

Pas question de se rapprocher de l'institut en s'installant dans le Rhône ! Cette mère de famille a été conquise par le cadre de vie et la bonne ambiance de Saint-Joseph depuis 2016. Celle qui donne de l'éclat aux autres compte bien s'inspirer de la beauté de nos paysages pour encore de nombreuses années.

Justine LAGET

Rectiligne

Solenne CHARTOIRE, mariée, deux petits garçons à l'école du village, a lancé il y a quelques mois son entreprise d'architecte d'intérieur.

Après un Bac ES, elle passe un BTS « design d'espaces » à l'école d'Arts Appliquées de Lyon, puis un master « design d'espaces » qu'elle choisit d'interrompre pour préparer une licence commerciale (financée par son employeur de stage de fin d'année afin d'avoir une double compétence) à la Chambre du Commerce et d'Industrie de Lyon, en alternance chez Diagonale (bureau d'études spécialisé dans l'agencement d'espaces pharmaceutiques et médicaux).

Elle travaillera 10 ans chez Diagonale en tant qu'architecte d'intérieur. En 2019, le directeur prend sa retraite. Cela donne l'envie à Solenne de monter son propre cabinet.

créativité. Elle souhaite continuer à développer sa toute jeune entreprise Rectiligne.

Sandrine COMTET

**Pour la suivre : Facebook : S.Chartoire Rectiligne - Instagram : Rectiligne_archi (Solenne Chartoire)
Pour la joindre : 07 85 88 41 28 - solenne.chartoire@orange.fr**



En novembre 2020, sa société voit le jour. Rectiligne est donc un cabinet d'architecture d'intérieur qui peut proposer rénovation, agencement, construction (jusqu'à 150 m²) et conseil pour les particuliers et les professionnels.

La société réalise des études de concept, des plans 2D, 3D, des plans d'exécution, des plans techniques pour les artisans et peut monter des dossiers administratifs pour une mairie (déclaration préalable, permis de construire) ainsi que des suivis de chantier avec un maître d'œuvre.

Solenne s'efforce d'être attentive, à l'écoute de ses clients, réactive sur tous ses projets et surtout pleine de

Conserverie Le Cellier

Installé depuis 2012 à Saint-Martin-la-Plaine, Gilles FALLEN transforme les fruits et légumes des paysans de notre territoire dans son atelier : la Conserverie Le Cellier.



Il travaille notamment avec les Jardins de Granay à Chateaufort (également présent sur le marché de Saint-Joseph) pour une partie des légumes et se sert dans un rayon maximum de 30 km.

Dans ses bocaux en verre, vous retrouverez des légumes cuisinés en ratatouilles, des veloutés, des coulis de tomates, des piperades, des cardons, des oignons confits... et les fruits conservés au sirop, en compotes ou en confitures.

Si les conditions climatiques le permettent, en fin de saison de production, la Conserverie Le Cellier propose plus d'une trentaine de références différentes : de quoi vous aider à composer un repas rapide quand vous manquez de temps ou vous donner des idées pour le goûter des enfants ou un dessert improvisé.

Depuis le début du mois d'avril, Gilles est revenu compléter l'offre de notre marché hebdomadaire. Il participait déjà au marché qui se tenait le vendredi soir. « La fréquentation est plus importante qu'à l'époque et les habitants semblent très heureux de se retrouver sur leur place, pour leurs achats bien sûr mais aussi pour discuter un moment ».

Si vous ne pouvez malheureusement pas vous rendre sur notre marché, vous pouvez retrouver une partie de la gamme des conserves du Cellier au Vival à Saint-Martin-la-Plaine. Gilles organise régulièrement des tournées pour vous livrer sur votre lieu de travail ou à domicile dans un triangle reliant Lyon, Vienne et Saint-Etienne.

N'hésitez pas à l'appeler si vous voulez savoir s'il peut vous intégrer dans une de ses tournées : **04 77 75 83 22**

Sandrine VASSEL

Sébastien LEROUGE : un traiteur local

Lorrain d'origine et Ligérien d'adoption Sébastien LEROUGE est un passionné de cuisine dont le plus grand plaisir est de ravir les papilles.



Après sa formation au Lycée Hôtelier de Metz, à 21 ans il part à l'étranger en tant que cuisinier dans différentes ambassades de France (République tchèque, Tunisie, Bulgarie et Jordanie). A son retour en 2011, il décide de suivre une formation de perfectionnement à l'institut Paul Bocuse et intègre l'équipe d'un grand traiteur lyonnais. En 2016, alors salarié cuisinier à Rive-de-Gier, il décide d'entamer une activité d'auto-entrepreneur en parallèle. Il propose ses services pour organiser des buffets et cocktails « sur mesure ».

Fidèle Saint-Josephois, il participe au marché qui se tient sur la place de la mairie les lundis à partir de 16h.

Sébastien LEROUGE : traiteur
06 12 94 16 86 - lerouge@yahoo.fr

Vous pouvez y découvrir sa délicieuse gamme de produits faits maison :

- Foie gras
- Saumon fumé au bois de hêtre
- Pain d'épices
- Confitures
- Pâtisseries

Pour 11 €, laissez-vous tenter par ses menus complets à emporter, tous faits maison et élaborés à partir des produits bio des commerçants du marché (autant que possible).

La nouvelle municipalité fait très régulièrement appel à ses talents pour la confection de buffets.

Sébastien est à la recherche d'un local sur Saint Joseph pour répondre à la

demande grandissante des clients et créer de nouveaux projets de collaboration avec les associations locales et les commerçants.

N'hésitez pas à le contacter.

Pamela BONNAND

Numéros utiles

Urgences

GENDARMERIE : 17 ou 04 77 73 22 07

POMPIERS : 18

SAMU : 15

Pour les sourds et malentendants : 114

Ce numéro unique, national et gratuit est accessible par SMS, tchat, visiophonie ou sur l'application depuis les stores iOS et Android.

Accueil sans abri : 115

Centre anti poison Lyon : 04 72 11 69 11

Service technique (urgences) : 06 80 48 45 94

Pratique

École Maternelle et primaire : 04 77 75 10 17

Pôle emploi ANPE-ASSEDIC : 3949

CAF Rive de Gier : 04 77 83 51 45

CPAM : 3646

Pôle action sociale (assistante sociale) : 04 77 83 01 30

Centre des impôts Saint Chamond : 04 77 29 31 21

La Poste de Rive de Gier : 04 77 83 21 00

S.P.A. refuge de Brignais : 04 78 38 71 71

Transport

MON BUS (transports STAS à la demande) : 04 77 02 32 80

Santé

COVID-19 : 0800 130 000

Sida Info Service : 0800 840 800

SOS Drogue Alcool Tabac Info Service : 113

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236

Violences et discriminations

Allo enfance maltraitée : 119

Femmes Info Services (SOS femmes battues) : 01 40 33 80 60

Victimes de discriminations raciales : 114

Maltraitance des personnes âgées : 0800 020 528

Violences conjugales : 3919

De nouveaux horaires d'ouverture pour la mairie

Dans le cadre de notre projet communal commun, j'ai souhaité une plus grande ouverture au public et un accueil renforcé.

Dans le dernier numéro du Saint' Jo Info ce souhait était présenté. Aujourd'hui cette nouvelle organisation est en place. En collaboration avec l'équipe administrative de votre mairie, nous vous accueillons **chaque jour de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 (mercredi 17h00)**, physiquement et téléphoniquement. Je tiens à remercier sincèrement l'investissement de tous dans ce projet. Pour aller plus loin, un accueil le matin, un samedi par mois a vu le jour. Avec ce choix, c'est bien la volonté de pouvoir apporter une

Horaires et informations

Coordonnées

1 place de la mairie

42800 SAINT-JOSEPH

Tél : 04 77 75 07 53 / Fax : 04 77 83 77 15

E-mail : secretariat@commune-saint-joseph.fr

Horaires déchèterie de Tartaras

Route de Givors - Lieu-dit combe Martin

42800 TARTARAS

Tel : 0 800 882 735

Du 1^{er} avril au 31 octobre : Lundi 14h00-19h00

Du mardi au vendredi 10h00-12h00 et 14h00-19h00

Samedi 9h30-12h00 et 14h00-19h00 Dimanche 9h30-12h00

Du 1^{er} novembre au 31 mars fermeture à 18h au lieu de 19h

Fermée les jours fériés.

Périscolaire

En période scolaire, les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h20 à 8h30 / 11h30 à 13h30 / 16h30 à 18h30, .

E-mail : periscolaire@commune-saint-joseph.fr

Accueil de loisirs et ados

E-mail : centredeloisirs@commune-saint-joseph.fr

Horaires de permanences de la médiathèque

Lundi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 11h30

E-mail : bibliotheque@commune-saint-joseph.fr

Menu restaurant scolaire et portage des repas

Disponible sur l'application illiwap

Disponible sur le site de la mairie :

www.commune-saint-joseph.fr/fr/information/21090/menus

Disponible sur le site du prestataire :

guest.newrest.eu/app/

solution à tous dans vos démarches administratives souvent difficiles en raison des agendas chargés et des horaires de travail de chacun. Tous les Saint-Josephois et Saint-Josephois ont un accès maximum à l'ensemble du service public de notre commune. Sans oublier la permanence des élus annoncée lors de notre campagne et qui est devenue une réalité, tant sur la mairie principale du village que sur la mairie annexe, afin d'uniformiser le service sur l'ensemble de notre territoire. Notre volonté de lien de proximité n'a jamais été aussi forte. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger

Fabrice DUCRET, maire

Agenda

Attention : Les dates ci-dessous sont susceptibles d'être annulées ou reportées suivant l'évolution de la situation sanitaire.

Merci de votre compréhension.

Jeudi 1^{er} juillet : Don du sang
Salle de La Gare, Saint-Martin-la-Plaine

Samedi 10 juillet : Animation surprise de la Commune

Vendredi 20 août : Les Z'Estivales
Place de la mairie

Mercredi 1^{er} septembre : Conseil municipal à 20 h

Samedi 18 et dimanche 19 septembre : Journées du patrimoine

Dimanche 26 septembre : Courir pour des pommes

Dimanche 10 octobre : Enfants avant tout
Randonnées vertes

Mercredi 13 octobre : Conseil municipal à 20 h

Jeudi 14 octobre : Don du sang
Salle de La Gare, Saint-Martin-la-Plaine

Dimanche 24 octobre : Rhino Jazz
Salle Le Cercle

Mercredi 10 novembre : Conseil municipal à 20 h

Mercredi 8 décembre : Conseil municipal à 20 h

Vendredi 24 décembre : Don du sang
Le matin, salle de La Gare, Saint-Martin-la-Plaine

Message

Bonjour à tous les Saint-Josephois.

Je tenais à adresser mes très chaleureux remerciements à la nouvelle municipalité de Saint-Joseph, en particulier Fabrice DUCRET, Damien LEBRE et les membres de la commission INFORMATION, de m'avoir accordé leur confiance en me confiant la gestion de la mise en page, de la régie publicitaire et de l'impression du SAINT' JO INFO.

Un immense MERCI aux professionnels de la commune et des alentours qui ont accepté de tenter l'aventure en tant qu'annonceurs publicitaires et permis ainsi le financement du bulletin municipal. N'hésitez pas à leur rendre visite et à soutenir ainsi le commerce local.

Pierre-Marie DORMÉNIL - Agence BAYACOM
Saint-Martin-la-Plaine - 06 12 49 09 14



État civil

Naissances

Mercredi 21 octobre 2020 :
Tao, Alfred, Santiago PAYET

Dimanche 8 novembre 2020 :
Farel LAKEHAL

Mercredi 9 décembre 2020 :
Elohan, Pierre, Tadeusz PRADIER LISZEWSKI

Dimanche 20 décembre 2020 :
Timéo POMI

Vendredi 12 février 2021 :
Zao AMAT-LAMENDOUR

Samedi 6 mars 2021 :
Loën BRACCO

Lundi 22 mars 2021 :
Victoire, Anthéa, Marie REGOURD CANGELOSI

Mardi 30 mars 2021 :
Zoé, Elena, Gisèle GONZALES

Mariages

Samedi 20 mars 2021 :
Michel BONNAND et Andrée BOST

Pacs

Vendredi 20 novembre 2020 :
Jérémy MARJOLET et Pauline JULLIEN

Mercredi 30 décembre 2020 :
Kévin YILMAZ et Maxime FAURE

Décès

Vendredi 6 novembre 2020 :
Bernard GUTTON (83 ans)

Mercredi 18 novembre 2020 :
Mokhtar TELKI (77 ans)

Jeudi 14 janvier 2021 :
Marie-Louise POUCHAIN, née CHÊNE (103 ans)

Mercredi 31 mars 2021 :
Pierre TINOT (77 ans)

Dimanche 11 avril 2021 :
Bathélémy JACQUETTE (96 ans)

Une page d'histoire

L'école du XVIII^e siècle (suite)

Dans le bulletin municipal précédent, j'ai dressé un état de l'instruction de nos ancêtres aux XVII^e et XVIII^e siècles et apporté un début de réponse à la question : qui leur apprenait à lire et à écrire ?

D'autres détails sur la réalité de l'enseignement durant ces siècles.

En dehors du curé qui savait lire et écrire, un autre personnage pouvait apprendre à écrire à qui le souhaitait et surtout aux enfants. Dans notre région, on lui donnait le titre de *régent des écoles*. Depuis longtemps les autorités religieuses souhaitaient protéger les enfants de l'oisiveté. Plusieurs ordonnances royales avaient été édictées en ce sens, ordonnant la création de petites écoles dans les paroisses françaises. Ordre suivi par des décisions locales très diverses quand elles n'étaient pas négatives. A Saint Martin, on avait donc recruté un régent des écoles dès le XVII^e siècle, peut-être avant. N'oubliez pas une personne issue de l'université ou d'un institut de formation des enseignants. On lui demandait avant tout de connaître les prières usuelles sans se tromper, de savoir lire, écrire et calculer (au moins un peu) ; un minimum d'érudition suffisait pour prétendre être régent des écoles. Le curé édictait des règles de vie le concernant. Il lui déconseillait de fréquenter le cabaret qui existait au bourg. Il devait montrer l'exemple d'une vie dévote et honnête. Avant 1650, il n'a pas été possible de déterminer la présence d'un maître d'école à Saint-Martin, faute de documents. Cependant, vers 1660, un régent des écoles, dont le nom ne nous est pas parvenu, apportait son maigre savoir aux rares enfants que des parents lui envoyaient. Christophe COLLIN, maître précepteur d'enfants, était-il déjà en place dix ans auparavant alors qu'on trouve sa trace à ce poste de 1667 à 1677 (deux de ses filles naissent au Plantier en 1667 et 1668) ? En 1703, Pierre FONT, maître précepteur d'enfants, décédait à La Catonnière. Un homme de 30 ans, Jean COTTIER lui succédait pour enseigner les rudiments de la lecture et de l'écriture. Sa signature, élégante et parfaitement maîtrisée, montrait une pratique évidente de l'écriture. Il décéda à 32 ans en mars 1705. Deux mois plus tard, en mai 1705, Raymond NICOLAS, un quinquagénaire, le relayait et début janvier 1707, Antoine MARTIN, âgé de 69 ans le remplaçait. Pour la plupart, sinon pour la totalité, ces maîtres d'école n'étaient pas originaires de Saint Martin, ni des coteaux du Jarez. Itinérants, ils cherchaient des paroisses orphelines d'enseignant où on les accueillait pendant les mois d'hiver ou durant une année ou plus. Une pratique qui fonctionnait dans un certain nombre de régions.

Où exerçaient-ils ?

Ils utilisaient une pièce du bâtiment qui les hébergeait, voire la grange, l'étable ou la cave. Voici un exemple « d'école », tel qu'il fut donné par un inspecteur au cours des années 1830. Il y a tout lieu de croire qu'elle ressemblait à celles du siècle précédent. « Dans bien des communes l'école se tient dans l'appartement où l'instituteur tient son ménage, fait sa cuisine, reçoit son monde, quelquefois dans un fournil, dans une boutique de cordonnier, dans la cave d'un tisserand. » (Sarthe)

De rares écoles paraissaient acceptables aux inspecteurs. A la fin du XVII^e siècle et durant le siècle suivant, la situation ne pouvait être meilleure qu'en 1830.

Les bonnes conséquences de l'enseignement.

Les leçons de ces enseignants produisirent peu à peu leur effet : un membre au moins des familles SIBERT, RICHARD, CATTON, BOUDARD, MAYÈRE, BONNAND et quelques autres émergeait sur le registre paroissial au cours des années 1668 à 1671. Le 3 mars 1658, l'évêque Camille de NEUVILLE, au cours de sa visite pastorale, s'arrêta dans la paroisse qu'il décrivit ainsi « C'est un lieu fermé de murailles au milieu duquel est l'église paroissiale » sans préciser si une école fonctionnait, ce qui pourtant procédait de son autorité. Le 11 septembre 1718 le vicaire général du diocèse, en 1733 l'archiprêtre de Mornant, en 1737 le grand vicaire de l'archevêque visitèrent la paroisse. Ces trois prélats ne se préoccupèrent que de l'église sans mentionner la présence ou non d'un maître d'école. Faut-il en déduire qu'aucun régent des écoles ne s'était présenté pour tenir cette tâche ? Entre les intentions du clergé d'instituer une école dans chaque paroisse et la réalité des faits, il existait un grand écart. Cependant, le 30 décembre 1728, Jacques BERTHIEU, maître d'école, avait signé avec grande aisance un acte d'enterrement rédigé par le curé RICHE. Combien de temps resta-t-il à Saint-Martin, un ou plusieurs hivers ? Nous ne le savons pas. Plus tard, le 23 novembre 1745, Jean ALBERT maître d'école, assistait à un mariage et paraphait le registre. Mêmes questions sans réponse pour ALBERT comme pour BERTHIEU. Ces quelques noms de maîtres d'école que les archives ont conservés mesurent les faibles efforts du curé et des « principaux habitants » de la paroisse, pour attirer des enseignants.

Comment recrutait-on un maître d'école qui se présentait dans la paroisse ?

Une possibilité : au cours de l'assemblée des habitants, qui se réunissait devant l'église, par exemple au moment de la désignation des consuls qui collectaient l'impôt royal, on validait le candidat, évalué auparavant par le curé. Parfois ce dernier désignait seul le maître d'école, avec l'appui des notables du lieu. Toujours est-il qu'en 1777 ou 1778, on engagea au titre de régent des écoles un certain Paul AMIEUX. Depuis quelques années, il enseignait à Saint Genis Terrenoire. Après son mariage, en 1774, avec une saint-martinnaise, Marguerite RICHARD, fille d'un vigneron, il voulut sans doute exercer sur son lieu d'habitation. Passa-t-on un contrat avec lui, comme c'était l'usage ? Peut-être, mais aucune trace n'a été retrouvée. (A Maringes en 1781, le contrat de deux institutrices stipulait « qu'elles apprendront à prier Dieu, à lire des textes français, à écrire, le catéchisme et tout ce qui peut inspirer la piété et les bonnes mœurs »). Mine de rien, alors qu'ici on parlait un patois qui n'était pas toujours compris dans un village voisin et à fortiori à l'autre bout du pays, ces maîtres d'école contribuèrent à enseigner la langue française aux habitants. Ce fut une œuvre de longue haleine qui dura des dizaines et des dizaines d'années.

Relayant Joseph CLOT, AMIEUX était rémunéré comme un journalier soit 150 Livres par an par la communauté des habitants. Il arrivait qu'on exemptât le régent des écoles de payer la taille, ce ne fut pas le cas pour AMIEUX qui régla la modique somme de 2 Livres 15 sous (1) en 1787. Comme souvent à cette époque, Paul AMIEUX recevait les garçons chez lui (2) avec un matériel pédagogique plus que rudimentaire. Pendant l'hiver, il en instruisait probablement une vingtaine, âgés de six à dix ans environ, au moment où les travaux des champs ne les occupaient pas. Au plus tard à Pâques, les maîtres d'école repartaient dans leur village d'origine, pour y reprendre les travaux agricoles. Souvent, le curé, qui surveillait la tenue de l'école par AMIEUX, pouvait lui confier d'autres tâches à accomplir à l'église : sonner les cloches, dire les prières à l'église, s'occuper du cimetière, etc... Comme beaucoup d'autres régents d'école de ce temps, AMIEUX s'adonna à la polyvalence. Après ses cinq à six heures d'école, il donnait des leçons particulières à des adultes s'il s'en présentait, remplissait aussi la tâche d'écrivain public (3), se livrait à des travaux d'arpentage, louait à d'autres la force de travail de ses bras, etc... Ces activités lui permettaient d'arrondir un peu ses maigres ressources.

Qui donc était ce Paul AMIEUX ?

Pas du tout un saint-martinaire, ni un homme de la vallée du Gier, ni même du Lyonnais. Il était né en 1736 à Villar d'Arène, (en Oisans au pied du col du Lautaret) où son père Paul fut un garde-champêtre respecté et incorruptible durant une trentaine d'années. Quelques 500 habitants vivaient dans ce village de montagne où tout le monde se connaissait et s'entraidait, malgré d'inévitables tensions et discordes entraînées par des luttes de clans familiaux. Il y régnait pourtant une démocratie assez étonnante à cette époque de monarchie absolue. Durant l'hiver, les jeunes garçons inoccupés aux travaux agricoles, fréquentaient l'école assidûment. Arrivés à l'âge adulte, certains pouvaient utiliser leur bagage pour briguer un poste de maître d'école. Chaque mois d'octobre, le village se dépeuplait. Les hommes quittaient la montagne et gagnaient le plat pays où la plupart se livraient au transport et au commerce dont ils ramenaient les bénéfices au village à la fin de l'hiver. Ces marchands avaient compris depuis longtemps qu'un savoir minimum dans la lecture et le calcul leur était très utile, voire indispensable d'où l'importance qu'ils attachaient à la scolarité de leur descendance. Et avec quels résultats ! Il suffit de regarder les pages de registres paroissiaux de Villar d'Arène pour constater l'adresse certaine du tracé des signataires.



Des membres de cinq familles de Villar d'Arène (BRET, JULLIEN, DIAQUE, ROUMIEU, ALBERT) ont émargé cet acte de mariage datant de 1738. Ces parafes démontrent l'habileté des signataires, familiers de l'écriture donc de la lecture.

A remarquer, la griffe d'une femme, Anne DIAQUE ainsi que la présence de représentants de deux familles ALBERT et ROUMIEUX dont trois membres, Jean ALBERT, un autre Jean ALBERT en 1793 et également Antoine ROMIEUX, seront maîtres d'école à Saint-Martin-la-Plaine, à Saint-Genis-Terrenoire et Rive-de-Gier entre 1745 et 1774.

C'était parfois des voyageurs intrépides. En plus de l'Italie proche, certains poussaient jusqu'à la Bretagne, Bayonne, La Rochelle, ou même jusqu'en Espagne. Des familles «colonisaient» provisoirement certaines régions, comme le Lyonnais ou Saint-Etienne et tentaient de développer leur réseau de clients. D'autres hommes, moins fortunés, partaient de leur village pour enseigner ailleurs. Ce métier n'exigeait aucune mise de fonds. De l'Oisans, du Queyras, du Briançonnais, de nombreux enseignants provisoires émigraient durant l'hiver.

Paul AMIEUX, après un voyage de 200 kilomètres, se fixa momentanément à Saint Genis où l'on trouve sa trace en 1767. Dès l'année suivante, il exerça son savoir auprès des enfants et loua ses bras en tant que journalier auprès de laboureurs. Après son mariage en 1774, il s'installa à Saint Martin la Plaine remplaçant Joseph CLOT tout en laissant sa place à Saint Genis à Claude GONNET, maître d'école, l'un et l'autre originaires de Villar d'Arène.

Venu lui aussi de Villar d'Arène à Saint-Genis-Terrenoire, Antoine ROMIEUX, avait été accepté en tant que régent des écoles où il enseigna en 1772.

Pourquoi, en 60 ans, neuf hommes (4) d'un même village plutôt lointain se retrouvèrent-ils attelés à la tâche de régents des écoles dans notre région ?

Depuis des années, dans de nombreux villages alpins, l'émigration hivernale touchait des hommes qui explorèrent différentes régions dans lesquelles ils établirent des réseaux de clientèle. Fils, cousins, voisins n'arrivaient pas en terre inconnue.

Paul AMIEUX s'établit donc durablement à Saint-Martin et y connut une longue carrière d'une trentaine d'années. Lorsque, tournant son regard vers l'est et les crêtes blanches des Alpes, AMIEUX fixait le sommet triangulaire de la Meije, il se rapprochait ainsi par la pensée des siens restés dans son village de montagne. A plusieurs reprises au cours de la période révolutionnaire, on retrouve le paraphe de notre régent des écoles, ainsi en l'an VI (avril 1798) où on le qualifie d'instituteur. On fit aussi appel à lui pour réparer une erreur dans le registre paroissial de l'année 1770 : enregistrer le baptême d'Antoinette CHAUMIER le 9 septembre 1770 qui avait été omis à l'époque. Paul AMIEUX signa l'acte en 1795 au titre de greffier de la municipalité.

En dehors de cette école à la fois paroissiale et communale, où exerçait Paul AMIEUX, les sœurs de la doctrine chrétienne de Rive de Gier tenaient une école dans le bourg de Saint-Martin sans qu'on en connaisse les effectifs, ni la date d'implantation. Au milieu du XIX^e siècle, de 6 à 9 religieuses enseignaient dans ce «couvent». Ces embryons d'écoles dont la fréquentation des enfants restait bien aléatoire au XVIII^e siècle remplirent néanmoins leur rôle éducatif, même très modeste, qui déboucha sur une amélioration bien lente du degré d'instruction de la population. Depuis longtemps, les couches aisées de la paroisse se servaient de précepteurs particuliers pour instruire leurs enfants. Les plus fortunés se tournaient vers les collèges lyonnais, celui de la Trinité ou de Notre Dame de Bon Secours, par exemple ou vers d'autres institutions religieuses plus proches de Saint Martin comme le collège des Lazaristes de Mornant (4). Ils y acquéraient un vocabulaire et une aptitude à argumenter utiles à dénouer les difficultés qui ne tarderaient pas à se présenter dans leur vie d'adulte. Les membres des classes privilégiées, noblesse et bourgeoisie aisée, avaient suivi dans leur jeunesse des enseignements que leurs parents fortunés leur payaient. Leur rang privilégié dans la société dépendait aussi de leur formation.

La naissance des instituteurs.

Au Premier Empire, on ne désigna plus les enseignants «régent des écoles», «précepteur» ou «maître d'école», mais on les dénomma instituteur. Pourtant, en 1808, un certain Jean-Claude ROCHE fut investi de la qualification de «grammairien» et de secrétaire de mairie, fonction qu'il quitta au bout de deux ans pour celle de garde-champêtre, moins noble, mais sans doute un peu mieux rémunérée. Quatre ans plus tard, il était «greffier du tribunal de police à la mairie de Saint-Martin-la-Plaine». Ce maître d'école évoluait un peu dans le même cadre que ses collègues du XVIII^e siècle, c'est-à-dire dans une forme de polyvalence. Il transmit sa tâche d'enseignant à son gendre, André TACHEREAU. Jean-Baptiste MONTALANT lui succéda rapidement sans se fixer sur ce poste. Benoît BONNARD prit sa place en 1822 jusqu'en 1838. Occasionnellement, il occupa les fonctions de secrétaire de mairie. Malgré les lois GUIZOT de 1833 qui réorganisaient l'enseignement primaire et imposaient l'obtention d'un brevet pour enseigner, on n'observa pas de modifications profondes à Saint-Martin dans l'immédiat. Comme la législation se met souvent en place lentement, Benoît BONNARD resta à son poste. Il avait assisté le maire durant une dizaine d'années en tant que témoin à la plupart des déclarations de naissances et d'enterrements. Il est fort probable que ces instituteurs continuaient à enseigner à leur domicile, poursuivant une pratique ancienne. Cependant une école destinée aux filles fut bâtie à La Sicardière, suivie plus tard par une école communale de garçons qui ouvrit ses portes en 1839 avec deux classes (6). Le 13 juin 1853, le maire Jean-Antoine BESSON soumit au sous-préfet «l'état des dépenses faites à la Maison d'école» signe que l'instruction, même encore bien basique, devenait maintenant une préoccupation plus commune des élus. Pourtant un écrivain public offrait ses services à ceux qui en avaient besoin en 1856. Un assez gros travail d'alphabétisation restait donc encore à faire. Une enquête de 1866 indiquait un taux d'analphabètes (7) de 32,3 % tandis que celui de l'ensemble des habitants sachant lire et écrire atteignait 53 %. Où l'on constate une nette amélioration depuis le XVIII^e siècle. Dans le secteur qui, quelques années plus tard, deviendra la commune de Saint Joseph, les habitants construisirent une école en 1857. L'instruction de la plupart des enfants était en marche et son besoin entraînait plus nettement dans les esprits des parents.

Un contrôle persistant de l'Eglise.

Durant les XVII^e et XVIII^e siècles, régi comme un commerce et exercé par des hommes et des femmes sans aucune formation particulière, l'enseignement resta soumis au contrôle de l'Eglise, tantôt pesant, tantôt lointain ou confiant quand on enseignait bien les prières. La qualité de l'enseignement lui-même, dans ces petites écoles, on s'en désintéressait plutôt. Pourtant, longtemps avant que l'Etat organise l'enseignement généralisé des enfants en France, de modestes régents des écoles, ancêtres des instituteurs et institutrices, mêlant religion et instruction publique travaillèrent à alphabétiser un certain nombre d'enfants avec des résultats pour le moins contrastés. A la suite de ces embryons d'écoles, nombre de communes, au cours du XIX^e siècle, fondèrent une ou plusieurs écoles communales. En 1881 et 1882, la situation était prête pour l'extension de l'instruction à tous les enfants, d'où les lois que Jules FERRY fit voter pour organiser, sur l'ensemble du territoire français, l'enseignement primaire, obligatoire, gratuit et laïc. Si le taux d'alphabétisation progressa alors rapidement, on déplore, toujours aujourd'hui, un trop fort pourcentage d'illettrés.

Précepteur d'enfants, régent des écoles, maître d'école, puis instituteur et maintenant professeur des écoles, les titres changèrent au fil du temps et la fonction elle aussi évolua : de l'instruction on glissa vers l'éducation à tous les aspects de la vie, l'instruction, bien sûr, mais aussi l'apprentissage d'une vie sociale et du respect d'autrui, le développement physique, l'initiation aux arts, aux langues étrangères, etc... Ici, une longue chaîne d'enseignants, depuis le XVII^e siècle et peut-être même avant, a œuvré pour un progrès de l'instruction des enfants et des adultes. Quant à leurs conditions de travail, les bâtiments scolaires fonctionnels mis à disposition par les deux communes et régulièrement entretenus témoignent que l'éducation est devenue une valeur fondamentale de notre société.

Joseph COLOMB

Sources :

Archives municipales de Saint-Martin-la-Plaine.
Archives départementales de la Loire.
Archives départementales du Rhône.
Le temps des Consuls ou la Faranche démocratique, de Madeleine MARTIN-BURLE, Presses Universitaires de Grenoble, 1995.
Revue Coutumes et Traditions de l'Oisans
Revue L'Alpe
Merci à Jean-Luc GRIVOLAT

Notes :

1. Rappelons que pour la taille, cet impôt royal, chaque habitant payait une somme annuelle s'étalant de 1 jusqu'à plus de 500 livres suivant une évaluation sommaire de leurs ressources.

2. A Saint-Romain-en-Jarez, à une époque antérieure, on trouvait la même situation. Un tisserand, un tailleur d'habits ou un passementier, en plus de leur occupation artisanale, donnaient dans leur maison un minimum d'instruction à des enfants. Vers la fin du XVIII^e siècle, Etienne MALLIQUET y était maître des écoles de 1753 à 1787, remplacé à sa mort par son fils Barthélémy. Au XVIII^e siècle, des maîtres d'école enseignaient à Saint Romain en Jarez, Saint-Genis-Terrenoire, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Paul-en-Jarez, Dargoire, Valfleury (depuis au moins 1658), Saint-Chamond (où des écoles existent depuis le XVI^e siècle et peut-être plus tôt), Rive-de-Gier et sans doute dans d'autres paroisses du Jarez (Tartaras probablement).

3. Lorsqu'ils eurent récupéré en 1787 l'impôt royal auprès de chaque famille, les collecteurs demandèrent à Paul AMIEUX d'être leur scribe. Sa signature figure à côté de celles des collecteurs à la fin du rôle d'impôt. Dans l'article «L'impôt royal en 1786» d'un précédent bulletin, le cas de Paul AMIEUX a été évoqué.

4. Venus de Villar d'Arène, Jacques BERTHIEU présent en 1728, Jean ALBERT en 1745, Joseph CLOT vers 1770, Amable ALBERT en 1792, exercèrent plus ou moins longtemps à Saint-Martin-la-Plaine en dehors de Paul AMIEUX qui professa une trentaine d'années. Vers 1765 Antoine ROMIEUX, en 1777 Claude GONNET à Saint-Genis-Terrenoire, vers 1780 autre Jean ALBERT à Rive-de-Gier et Jean-Baptiste FALQUE à Saint-Didier-sous-Riverie. A signaler que trois d'entre eux se marièrent avec une habitante de la région, Antoine ROMIEUX, Paul AMIEUX, Amable ALBERT

5. Ni à Saint-Chamond, ni même à Saint-Etienne, il n'existait un collège durant notre période de référence (1770-1790). Ce collège de Mornant, créé en 1718, scolarisait de riches pensionnaires dont le nombre s'éleva jusqu'à 60 en 1789.

6. Le recensement de 1841 signale la présence de 3 instituteurs (des religieux), le troisième s'occupant des pensionnaires, au lieu-dit La Croix de Fer.

7. Un(e) illettré(e) a appris à lire et à écrire durant son cursus scolaire, mais ses acquisitions se sont évanouies plus ou moins rapidement au fil du temps tandis qu'un(e) analphabète n'a jamais appris ni à lire ni à écrire.



Hameau de Bissieux vu du ciel en 1946 (ci-dessus) et en 2016 (ci-dessous). En 70 ans le nombre de maisons a plus que doublé.

